

Le Gosier, Ville balnéaire où il fait bon vivre avec la nature à sa porte.



VILLE DU GOSIER

Grand Gouzié

Grand-Baie : souvenirs... et avenir !



La Karujet 2010 au Gosier !



Les petits ont enflammé le bourg !



Crédit photo : © Simax Communication - Thierry Honorat

M A G A Z I N E M U N I C I P A L N ° 1 3

AVRIL / MAI / JUIN

2010

Galerie des Indépendants

Mai 2010

exposition

d'artistes
amateurs

6^{ème} édition



VILLE DU GOSIER

Médiathèque du Gosier

**La Galerie des Indépendants, du 15 au 29 mai 2010
à la médiathèque Raoul Georges NICOLO
Vernissage : samedi 15 mai à 18 heures**



Le 12 janvier 2010, une nouvelle tragédie frappait Haïti : un tremblement de terre, d'une rare violence faisait plusieurs centaines de milliers de victimes. Plus de 200 000 personnes sont décédées et l'on compte autant de blessés. On estime à près d'un million et demi le nombre de personnes (soit 15% de la population nationale) directement affectées par le tremblement de terre.

Bien entendu, la Guadeloupe fut parmi les premières régions à apporter son aide à nos voisins et frères haïtiens. L'ensemble de nos collectivités territoriales s'est fortement mobilisé et parmi elles, la Ville du Gosier a pleinement contribué à cet élan de générosité. Le CCAS, aidé des associations, des écoles du territoire et de nombreux citoyens, a organisé une collecte pour les sinistrés d'Haïti. Ces efforts conjugués ont porté leurs fruits : 500 colis ont été expédiés au Comité Technique Opérationnel*.

Une telle générosité honore la Ville et la population de Guadeloupe toute entière. Soyez-en remerciés au nom du Conseil Municipal.

Votre altruisme est d'autant plus appréciable que 2009 a été une année financièrement difficile, pour la collectivité comme pour ses administrés. Les finances de la collectivité font d'ailleurs l'objet de précisions dans cette édition de votre journal, suite à l'adoption du budget primitif 2010. Les points forts de ce budget :

- une hausse de 7% par rapport à celui de 2009,
- pas d'augmentation des impôts locaux,
- et une section d'investissement de 22 121 000 € (dont 15 232 500 € d'opérations d'équipement).

“Pas d'augmentation des impôts en 2010 au Gosier”

Il est important de souligner que les recettes de la commune, fortement amputées en 2009, retrouvent cette année leur niveau habituel. Il faut néanmoins garder à l'esprit qu'en raison des réformes qui régissent nos modes de financement (suppression de la taxe professionnelle, remplacée par la Cotisation Economique Territoriale) et peut-être nos modes de gouvernance locale (réforme territoriale), nous sommes en période transitoire.

Cela n'entame pourtant en rien notre ambition de faire du Gosier le fleuron touristique de la Guadeloupe.

Ce développement ne sera d'ailleurs pas uniquement économique : durable et humain, il conciliera respect de la nature et confort de l'Homme.

Ainsi en est-il du projet d'aménagement touristique de Grand-Baie, grâce auquel la Ville du Gosier deviendra une destination privilégiée des croisiéristes, dans le respect de la législation et des habitants.

La Ville a par ailleurs créé deux structures, la Direction des Affaires Culturelles et la Direction des sports. La Municipalité entend ainsi offrir à tous les Gosiériens, petits et grands, l'opportunité de s'épanouir au travers de l'offre culturelle et sportive la plus large possible.

Ceci, bien sûr, nécessitera l'appui et l'implication de tous les acteurs de la Ville – élus, citoyens, associations, animés du même amour pour notre commune. La Municipalité en appelle à toutes les forces vives du Gosier pour construire, chacun à sa manière et selon ses moyens, le Gosier de demain !

Jean-Pierre DUPONT
Maire du Gosier

* Site officiel : <http://www.solidariteguadeloupehaiti.com/>
Numéro vert CTO : 0800 591 591

Sommaire



Flash Municipal

p. 6-13

Principales décisions prises par le Conseil municipal.

- Adoption du budget
- Projet d'intervention foncière du Conservatoire du littoral sur les zones humides du bourg, de Belle-Plaine et de Grande-Ravine,
- Taxe locale sur la publicité extérieure
- Facturation des copies de documents administratifs communicables
- Modification du règlement intérieur de la structure multi-accueil de Mangot
- Nouveau règlement de la médiathèque.



Action Municipale

p.14-22

La municipalité en mouvement pour faire avancer Le Gosier.

- Gosier à la pointe de la culture et du sport
- Le Gosier, Ville où il fait bon vivre !
- Taxe Locale sur la Publicité Extérieure
- Le Palais des sports : un chantier qui avance !
- L'insertion par l'environnement
- Le diagnostic en marchant
- 4^e édition de la **Jouné Ziyann**
- Les Conseillers de quartier reçus par le Maire



Ti Gouziés

p. 23-26

Chaque numéro vous présente l'un des nombreux quartiers qui forment le Gran Gouzié.

Ce mois-ci, découvrons -ou redécouvrons- le quartier de Grand-Baie.

Sommaire



L'éco du Gosier

p. 27-31

La vie économique du Gosier

- **L'Abeille Créole**, une championne gosiérienne !
- Les carbets du bourg attribués
- Le COS du Gosier, au service du personnel municipal
- **Vidé Gozié Aw** : toujours plus de succès !

Vie Associative et Culturelle

p. 32-36

La Ville du Gosier est riche de ses associations, qui animent sa vie culturelle et constituent un vivier de talents au service de l'intérêt général.



- **Flè a mango** solidaire avec Haïti
- Les aînés à la pointe de l'informatique
- Vavalamo, ou le carnavalecture
- Les petits carnavaliers ont mis le feu au bourg !
- Le temps des poètes, avec l'**ASCODELA**
- **Slam Ka** à Choisy.

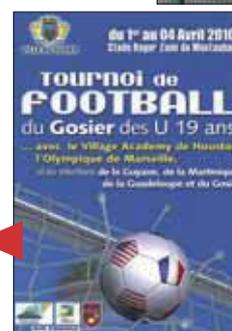


Sport

p. 37-42

Gosier, ville sportive

- La **Karujet 2010** au Gosier
- Le Tournoi de football des U19 ans



L'as-tu vu ?

p. 43

Flash Municipal



Orientations budgétaires 2010

Dans le cadre du débat d'orientations budgétaires, le Maire a présenté une analyse rétrospective et prospective de la Ville, couvrant les années 2007-2009. Si la Ville a connu des difficultés en 2009 (mouvement social ayant entraîné la perte d'un certain nombre de recettes, Etat se désengageant peu à peu, dégradation de l'épargne nette), la gestion vigilante de la collectivité permettra à celle-ci de poursuivre la mise en œuvre de son programme. Mieux, la réflexion continue et enrichit progressivement la feuille de route de l'équipe municipale.

CM 18 février 2010

Approbation du règlement budgétaire et financier

Le budget prévoit les dépenses et les recettes d'un exercice pour chaque année civile. Cela implique que les crédits affectés aux dépenses d'une année ne puissent être employés à l'acquittement des dépenses d'une autre année. Il existe des exceptions légales à ce principe d'annualité, dont la gestion en autorisation de programme et crédits de paiement. Cette dérogation permet de programmer des engagements dont le financement et la réalisation sont exécutés sur plusieurs années - et donc sur plusieurs budgets.

L'utilisation de cette faculté est néanmoins conditionnée à l'adoption d'un règlement budgétaire et financier par la collectivité.

Ce règlement formalise les règles de gestion applicables au sein de la collectivité, notamment en matière de gestion des autorisations de programme et de crédits de paiement. Il fixe les règles de vote de modification d'annulation et de caducité des autorisations de programme. Il peut bien entendu être modifié à tout moment par le Conseil Municipal, en fonction des modifications réglementaires et de l'évolution des méthodes de gestion.

CM 18 février 2010

Vie associative : subventions de fonctionnement

Comme chaque année, après avis de la commission de la vie associative, la Ville accorde, pour encourager le dynamisme associatif du territoire, une subvention de fonctionnement aux associations. Cette aide permet de contribuer au financement de leurs dépenses de structures.

Conformément à la loi, les structures bénéficiaires sont tenues de fournir avant toute demande de versement une copie certifiée conforme de leur budget et de leurs comptes de l'année écoulée.

Les niveaux de subventions de 2009 ont été reconduits, à savoir : 219 000 € répartis entre 41 structures.

CM 18 février 2010



VILLE DU GOSIER

Flash Municipal

Conservatoire du littoral : intervention foncière

Le Conservatoire du littoral est un établissement public créé en 1975 menant une politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres. Il peut donc faire l'acquisition de terrains pour assurer leur protection et leur aménagement pour l'accueil du public, la découverte des paysages et de l'environnement, tout en respectant l'équilibre écologique.

Le conservatoire souhaite mener une intervention foncière sur les zones humides du bourg, de Belle-Plaine et de Grande Ravine.

Le Conseil municipal a émis un avis favorable quant à un partenariat avec le conservatoire sur la zone humide de Poucet / Belle-Plaine afin d'étudier l'adéquation du projet municipal d'aménagement de cette zone et les acquisitions foncières destinées à limiter le comblement du domaine public et lacustre à protéger et valoriser les zones "vertes" existantes. Le Conseil municipal a également émis un avis favorable quant à l'intervention du Conservatoire sur la zone humide de Grande-Ravine, zone remarquable par sa grande qualité environnementale et son bon état de préservation, aux fins d'aménagements paysagers et d'ouverture au public de cette trame verte.

Le Conseil municipal a en revanche émis un avis défavorable quant à la demande d'intervention sur la zone humide de Grand-Baie, où la Ville s'est engagée à accompagner un projet de création d'un nouveau pôle touristique.

CM 18 février 2010

Projet de ZAC à Bas-du-Fort

Dans le cadre du projet de Zone d'Activité Concertée (ZAC) de la Cocoteraie, la Ville souhaite faire l'acquisition d'une parcelle proche, appartenant actuellement à l'Etat. Il s'agit de la parcelle AC 892, anciennement cadastrée AC 470, située à Bas-du-Fort et incluant le parking public aux abords de l'aquarium.

La ville a demandé à l'Etat de déclasser et lui céder ce terrain, situé en zone des 50 pas géométriques, en vue d'assurer le développement équilibré et durable de son territoire par l'aménagement d'espaces publics de qualité. Le Conseil municipal a autorisé le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire, et lui a également confié tous pouvoirs pour les applications pratiques de la délibération votée.

CM 18 février 2010

Mise en valeur de Grand-Baie

La Ville du Gosier, au patrimoine naturel extraordinaire, souhaite mettre en avant son littoral, tout en garantissant un développement équilibré et durable par la conservation et la protection des espaces naturels. Le projet de la Ville est de mettre en valeur la zone de Grand-Baie (parcelle CE 424). Celle-ci se trouve sur un secteur de la zone des 50 pas géométriques, au droit de parties actuellement urbanisées de la commune. Classée en zone d'urbanisation future, elle serait pour partie affectée à :

- des équipements touristiques et hôteliers, ainsi qu'un port de plaisance - une activité économique dont la localisation à proximité de la mer est justifiée ;
- des services publics, des équipements collectifs, des opérations de logement des commerces.

Le Conseil municipal a donc sollicité de l'Etat un transfert de gestion, puis la cession de la parcelle CE 424.

CM 18 février 2010

Parcelle CE424



Flash Municipal

Taxe locale sur la publicité extérieure

La Ville a décidé, par délibération du 28 octobre 2008, d'instituer la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE), en remplacement de la taxe sur les emplacements publicitaires.

Cette mesure a vocation à lutter contre la pollution visuelle, laquelle défigure notre paysage et réduit en certains endroits la visibilité des automobilistes.

La taxe concerne les dispositifs suivants :

- dispositifs publicitaires
- enseignes
- pré-enseignes.

Elle est assise sur la superficie exploitée, hors encadrement du dispositif.

Elle s'appliquera sur le territoire du Gosier à compter du 1^{er} janvier 2011.

Les tarifs :

Dispositifs publicitaires non numériques	100% du tarif maximal	15 €
Dispositifs publicitaires numériques	-	45 €
Enseignes scellées au sol égales au plus à 12 m ²	-	15 €
Enseignes comprises entre 12 et 50 m ²	-	30 €
Enseignes de plus de 50 m ²	-	60 €

Comme l'y autorise la loi dite de modernisation de l'économie (loi n° 2008-776 du 4 août 2008), la commune peut (et a choisi de le faire) ne pas exonérer les enseignes, autres que celles scellées au sol, si la superficie est égale ou plus à 7 m². Ne seront par ailleurs pas exonérés les pré-enseignes dont la surface est inférieure, égale ou supérieure à 1,5 m², ni les dispositifs dépendant des concessions municipales d'affichage, ni, enfin, ceux apposés sur des mobiliers urbains.

Cette délibération abroge celle du 28 octobre 2008.

CM 18 février 2010

SICTOM : Saint-François, 12^e adhérent

Créé en avril 1973, le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) de l'agglomération pointoise, "Gabar' Belle", est un établissement public de coopération intercommunale regroupant 11 communes, dont la Ville du Gosier, mais aussi des entreprises privées, dont les grandes surfaces Carrefour (Baie-Mahault) ou Milenis (Abymes). Cet ensemble représente 54% de la population Guadeloupéenne.

Le SICTOM assure le service public du traitement des déchets et la collecte sélective.

Conformément à la réglementation, le Conseil Municipal a été saisi de la demande formulée le 17 septembre 2009 par la Ville de Saint-François d'adhérer au SICTOM. La Municipalité du Gosier a approuvé ce projet, qui va dans le sens d'une extension de la sphère d'intervention du syndicat - et donc d'une diminution des coûts du traitement des déchets par la mise en commun des moyens.

CM 18 février 2010

Convention FAEG / Ville

La Ville a apporté son soutien financier à la jeune Fédération des Acteurs Economiques (FAEG) pour la mise en place de l'animation commerciale du Gosier durant les dernières fêtes de Noël, dans le cadre d'une convention de régularisation. Une subvention de 21 806 € a été attribuée à la Fédération, dont le programme s'est déroulé sur plusieurs jours (22, 23, 29 et 30 décembre 2009) et prévoyait des manifestations diverses (rue piétonne, défilé de mode, jeux gonflables pour enfants, animations musicales, etc).

CM 18 février 2010

AMI Touristes: adhésion de la Ville

Les Agents Mobiles d'Informations Touristes Balnéaire font partie d'un dispositif de sécurisation des touristes unique dans la Caraïbe, qui fait suite au dispositif AMIT Croisières. Ces agents assurent l'accueil, l'information et la sécurisation des touristes et des visiteurs sur les plages du Gosier, en leur garantissant une présence attentive et active sur l'ensemble du périmètre touristique. Ces agents informent sur le patrimoine et les animations culturelles de la Ville, sur les administrations, distribuent des dépliants, observent, préviennent et alertent les autorités compétentes en cas d'incidents.

Pour assurer la cohérence du dispositif, auquel ont adhéré d'autres communes de l'agglomération, le Club Initiatives Emploi Formation (CIEF) est maître d'ouvrage délégué.

CM 18 février 2010

Flash Municipal

Documents administratifs communicables : facturation des copies

La loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 pose le principe du libre accès aux documents administratifs. Le décret n° 2005-1755 du 30 décembre 2005 précise que les frais afférents peuvent être à la charge du demandeur. La collectivité avait déjà adopté une délibération le 26 juin 2006, mais celle-ci ne portait pas sur les supports numériques.

Le Conseil municipal instaure donc les tarifs suivants de reproduction des documents administratifs pour communication au public :

TIRAGES SUR SUPPORT PAPIER (PHOTOCOPIES, IMPRESSIONS)

A4 - 1 page	Noir et blanc	0,18 €
A4 - recto-verso	-	0,20 €
A3 - 1 page	-	0,30 €
A3 - recto-verso	-	0,40 €
A4 - 1 page	Couleur	0,25 €
A4 - recto-verso	-	0,35 €
A3 - 1 page	-	0,50 €
A3 - recto-verso	-	0,60 €

SUPPORTS NUMERIQUES

Envoi par courrier électronique	N&B / Couleur	Gratuit
Numérisation et envoi par les services de documents disponibles en Mairie	0,15 € par page A4 0,16 € + coût du support éventuel, soit 0,30 € le CD	

Pour certains tirages spéciaux (grand format, impression particulière...) une facturation sera établie sur justificatif.

Les frais de copie et d'affranchissement (selon les modalités postales éventuellement choisies par le demandeur) feront l'objet d'une demande de paiement préalable.

CM 18 février 2010

Modification du règlement intérieur de la structure multi-accueil de Mangot

L'application de la Prestation de Service Unique (PSU) depuis le 1^{er} janvier 2010 à toutes les structures d'accueil recevant des enfants de moins de 4 ans contraint la Ville à adopter un nouveau règlement pour la structure multi-accueil de Mangot.

La PSU constitue une prestation tarifaire au bénéfice des parents. En effet, elle leur offre plus de souplesse dans la garde des enfants, qui choisiront entre trois formes d'accueil :

→ régulier : l'enfant est accueilli 2, 3, 4, 5 jours par semaine sur l'année pour un nombre d'heures réservé. Le paiement est mensualisé.

→ occasionnel : enfant de 3 ans à 4 ans, connu de la structure venant le mercredi pour un minimum de 4 heures par jour. Les parents ont la possibilité de réserver leurs séquences horaires.

→ d'urgence : enfant non connu de la structure, dont les ressources familiales ne sont pas connues, venant pour une durée limitée dans des cas exceptionnels (ex : hospitalisation du parent ou de l'assistante maternelle ou encore formation ou stage de courte durée).

Cette prestation offre plusieurs avantages :

- meilleure prise en compte de la demande des parents. Les temps d'accueil sont adaptés à la diversification des rythmes de travail et aux besoins spécifiques des familles (recherche d'emploi, formation, temps partiel), ainsi que des situations d'urgence ;

- assouplissement des modalités d'accueil par des amplitudes horaires mieux adaptées ;

- lisibilité accrue des financements de la Caisse d'Allocations Familiales avec une seule prestation de service pour une tranche d'âge étendue aux enfants de moins de 4 ans.

La participation financière est calculée à partir d'un plancher (révisable chaque année) de 580 € par mois et d'un plafond de 4 774,08 € par mois. Elle se calcule en fonction du nombre d'enfants à charge et des revenus mensuels nets les plus récents des familles (hors prestations familiales et aides au logement).

Le règlement est remis aux parents une fois la demande d'admission de l'enfant acceptée. Ceux-ci en prennent connaissance et doivent le signer pour approbation. Le non-respect de ce document peut entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de l'enfant.

CM 18 février 2010

Flash Municipal

Grille tarifaire de la structure multi-accueil de Mangot

1) Calculez d'abord votre participation à l'heure selon la formule suivante :

Ressources mensuelles (ressources imposables avant abattement)
de la famille X taux d'effort (nombre d'enfants à charge).

Rappel :

La participation financière est calculée à partir d'un plancher de 580 €/mois et d'un plafond de 4 774,08 €/mois.

Taux d'effort :

1 enfant à charge	0,06%
2 enfants à charge	0,05%
3 enfants à charge	0,04%
4 enfants à charge	0,03%

2) Puis calculer le nombre d'heures réservées par mois

nombre de semaines d'accueil X nombre d'heures réservées par semaine
nombre de mois d'accueil

La crèche municipale fonctionne 45 semaines.

Les parents ont droit, en plus des jours fériés et chômés, à 5 semaines de congés annuels.

3) Enfin vous obtiendrez votre participation financière par mois

nombre d'heures réservées par mois X coût horaire

Exemple de calcul

Une famille avec un enfant à charge dont les ressources s'élèvent à 1 524 € par mois réserve 42 heures par semaine d'accueil pour leur enfant. Leur taux d'effort est 0,06% et l'enfant sera absent de la structure pendant le mois de juillet.

Coût horaire : $1\,524\text{ €} \times 0,06\% = 0,91\text{ € l'heure}$

45 semaines d'ouverture x 42 heures réservées par semaine =
Nombre de mois de fréquentation* (10)

Soit

$$\frac{45 \times 42}{10} = 1890$$

10 10

Le nombre d'heures réservées par mois est de **189 heures**

*(11 mois d'ouverture moins 1 mois d'absence = 10 mois)

Coût mensuel : **189 heures X 0,91 € l'heure = 171,99 €/mois**

En cas d'absence, comment cela se passe-t-il ?

Toute heure réservée est facturée, sauf en cas de :

- Hospitalisation de l'enfant
- Eviction par le médecin de la crèche

Maladie supérieure à 3 jours, sous réserve de justificatif

Vérifiez le calcul sur < www.mon-enfant.fr >

Informations complémentaires :

Crèche Municipale de Mangot : 05 90 84 98 65/63

Flash Municipal

Conseils de quartiers : subvention de fonctionnement

Les Conseils de Quartiers de la Ville, créés par délibération du 15 mars 2008, sont régis par une Charte, adoptée par le Conseil Municipal en date du 28 mai 2009. Celle-ci prévoit en son article 16 l'attribution par la Ville d'une enveloppe annuelle de fonctionnement et d'investissement, afin de développer ses actions ou projets.

Les Conseils de Quartiers, dont les Assemblées générales constitutives se sont tenues du 29 octobre 2009 au 26 novembre 2009, recevront chacun 4 000 € en vue de s'équiper, notamment en matériel informatique. Au total, la Municipalité consacre 16 000 € à la démocratie de proximité.

CM 18 février 2010

Médiathèque : le règlement et les tarifs changent

La médiathèque est un service public municipal contribuant au développement de la lecture, des loisirs, de l'accès à la culture et à la recherche documentaire. Egalement instrument d'éducation permanente, elle est au service de la population du Gosier et de la Guadeloupe.

Son ambition : faciliter l'accès à la documentation sous toutes ses formes, dans le respect de la diversité des goûts et des opinions. Elle permet la consultation sur place et l'emprunt de documents imprimés, sonores, audiovisuels et multimédias.

Le règlement est remis lors de l'inscription à la médiathèque. Il faut, pour s'inscrire, justifier de son identité et de son domicile.

Les frais d'inscription ont été fixés comme suit par le conseil municipal :

	- de 18 ans	19 ans et +	Etudiants	Chômeurs, bénéficiaires du RMI, retraités, handicapés	Familles	Touristes	Crèches, CLSH, associations
Gosiériens	Gratuit	12 €	Gratuit	Gratuit	23 €	15 €	Gratuit
Non Gosiériens	8 €	20 €	15 €	15 €	30 €	Tarifs non résidents + chèque de caution de 77 €	50 €

Le budget primitif 2010 adopté

Le budget primitif 2010 s'inscrit dans un contexte de reprise de l'activité économique et sociale. Les recettes des collectivités, amputées en 2009, retrouvent leur niveau habituel. Pour assurer la poursuite de ses actions avec des moyens optimisés et répondre le plus efficacement possible aux besoins des administrés, le Conseil Municipal a adopté un budget en hausse de 7% d'un montant de 56 874 880 €.

Ce budget se répartit comme suit :

→ 34 753 880 € en section de fonctionnement – dont 2 328 880 € de prélèvement au titre du financement de la section d'investissement

→ 22 121 000 € en section d'investissement – dont 15 232 500 € d'opérations d'équipement.

Pour plus d'informations, consultez l'article "L'essentiel du budget primitif 2010".

CM 30 mars 2010

Flash Municipal

L'essentiel du budget primitif 2010

S'inscrivant dans un contexte de reprise de l'activité économique et sociale, le budget primitif 2010 est en hausse. Les recettes de la collectivité, très fortement amputées en 2009, retrouvent cette année leur niveau habituel.

En augmentation de 7% par rapport à celui de l'année 2009, le budget municipal s'élève à 56 874 880 €, répartis comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	34 753 880,00	34 753 880,00
Investissement	22 121 000,00	22 121 000,00
TOTAL	56 874 880,00	56 874 880,00

Section de fonctionnement

54 % du budget est consacré aux dépenses liées à la gestion courante de la collectivité, soit plus de 30 millions d'euros.

En augmentation de 6% par rapport au budget 2009, ces charges sont principalement dues aux dépenses de personnel (+ 10% cette année). Cette hausse s'explique premièrement par l'application élargie du régime indemnitaire, et, d'autre part, par l'effet glissement vieillesse et technicité (GVT), c'est-à-dire l'augmentation de la rémunération individuelle des fonctionnaires. Celle-ci découle soit de l'avancement quasi automatique de la grille indiciaire, soit d'un changement de grade ou de corps par le biais d'un concours ou d'une promotion au choix dans un corps ou dans un grade.

Recettes : en progression également

Les recettes progressent exceptionnellement de 8% par rapport à 2009. En effet, diminuées de plus d'un million d'euros lors de l'exercice précédent, certaines recettes de gestion bénéficient simplement du retour à une situation économique normale.

Le produit cumulé de la taxe sur le prélèvement sur les produits des jeux dans les casinos, de l'octroi de mer et de celle relative aux carburants progresse de plus de 1,2 millions d'euros cette année. Les taux des impôts locaux sont maintenus, ainsi que le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Le produit des impôts ménages progresse cette année de 500 000 € du seul fait de la variation des bases.

La collectivité bénéficie également de recettes issues de transferts de l'Etat (telles que la dotation globale de fonctionnement), les impôts locaux (contributions directes, octroi de mer, taxe sur le prélèvement des jeux du casino...), les produits des services à la population et d'autres recettes de gestion courante.

Le Conseil Municipal a donc voté pour 2010 les taux des quatre taxes locales et le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères conformément au tableau suivant :

Nature des taxes	Taux
Taxe d'habitation	7,20%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	7,27%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	11,64%
Cotisation foncière des entreprises (taux relais)*	3,66%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	13%

Flash Municipal

*La taxe professionnelle est remplacée depuis le 1^{er} janvier 2010 par un nouvel impôt, la Contribution Economique Territoriale (CET), qui se compose de :

- la cotisation foncière des entreprises, assise sur la valeur foncière des entreprises ;
- la cotisation sur la valeur ajoutée dont le taux, fixé par l'Etat, est fonction du chiffre d'affaires de l'entreprise.

2010 est une période transitoire. Une compensation relais d'un montant équivalent au produit de la taxe professionnelle perçue en 2009 sera versée par l'Etat à la collectivité - soit 630 000 €. Enfin, un taux relais de cotisation foncière sera voté par le Conseil Municipal.

La collectivité ayant fait le choix du maintien de ses taux, celui-ci sera le même que le taux de taxe professionnelle voté en 2009, soit 3,66%. A partir de 2011, la collectivité bénéficiera du produit de ce nouvel impôt.

Section d'investissement

Cette section du budget regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes qui participent à la constitution du patrimoine de la collectivité.

Inscrite dans le règlement budgétaire et financier de la ville, la méthode des autorisations de programme et de crédits de paiement présente de nombreux intérêts pour la collectivité et les élus, dont une meilleure visualisation des opérations (étalées sur plusieurs exercices). Les taux de réalisation sont améliorés, puisque le budget voté et la réalisation coïncident. Il est par ailleurs possible de poursuivre l'exécution des travaux entre la fin de l'exercice et le vote du budget suivant (31 mars) sans nouvelle délibération, en suivant simplement le planning des crédits de paiement. Enfin, chaque étape budgétaire fait l'objet d'une communication aux élus, pour plus de transparence et un meilleur suivi.

Plus de 30 millions d'euros d'opérations pluriannuelles sont programmées cette année, parmi lesquelles figurent des opérations en cours de réalisation (Palais des sports, valorisation paysagère, travaux parasismiques dans les écoles, éclairage public...) et des opérations nouvelles (routes neuves, diagnostic amiante dans les bâtiments communaux, mise en place du tri sélectif, extension du système de vidéo protection, réalisation d'un office de tourisme...).

Le financement de ce programme d'investissement vient en partie des ressources propres de la Ville (notamment le remboursement anticipé du fonds de compensation de la T.V.A.). De nombreux organismes et collectivités (Etat, CAF, Région, Département, Union Européenne) ont par ailleurs fait l'objet de sollicitations.

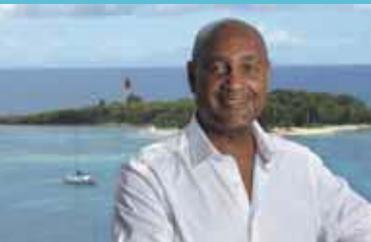
Enfin, un emprunt global d'environ 15 millions d'euros sur trois ans est prévu dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, dont 8 millions d'euros en 2010.

Information citoyenne

Le rapport d'activité de la Ville, pour une information toujours plus complète

A partir de 2010, chaque service de la Ville du Gosier sera tenu de rédiger un rapport annuel d'activité. L'ensemble de ces rapports sera ensuite compilé pour constituer le rapport d'activité de la Ville du Gosier. S'inscrivant dans un objectif de transparence et de traçabilité de la dépense publique, le rapport d'activité municipale offrira un complément d'information aux citoyens et à toute personne intéressée par la gestion de notre commune. Complétant les documents légalement obligatoires (budget, procès verbal des conseils municipaux...), le rapport offrira aux citoyens une information plus accessible.

Action Municipale



Gosier

à la pointe de la culture et du sport

La Ville du Gosier créera très prochainement de nouveaux services dans le domaine culturel et sportif, afin d'élargir son offre de service public aux administrés. La Municipalité soumettra le 12 mai 2010 un projet d'organisation des services au Comité Technique Paritaire (CTP), instance consultative paritaire, composée de représentants du personnel et de l'administration employeur. Cette instance est en effet obligatoirement saisie pour avis sur les questions d'organisation et de fonctionnement des services. Entretien avec le Maire.

Quel est l'objectif de la création d'une Direction des Affaires Culturelles ?

Pendant toute la campagne, nous avons affiché notre volonté de faire en sorte que la ville soit beaucoup plus animée sur le plan culturel et artistique. Vu le nombre d'associations que nous avons au Gosier, il serait souhaitable de les inviter à y participer. De notre côté, nous devons mettre en place tout le dispositif administratif d'encadrement.

Nous attendons de la nouvelle Direction des Affaires Culturelles qu'elle travaille en symbiose avec les associations et de faire preuve d'initiative pour nous soumettre des projets. Tous les moyens nécessaires seront mis à disposition du service pour mettre en œuvre les projets d'animation de la ville.

Il y aura une transition avec la partie du personnel de l'OMCCS qui s'occupait de l'organisation des manifestations culturelles. L'autre partie du personnel, essentiellement composée de ceux qui animaient la base nautique, sera naturellement intégrée à la nouvelle Direction des Sports.

Il y aura donc bien reprise de toutes les activités de l'OMCCS, mais avec des perspectives de développement et d'amélioration.

Quelles seront les missions de la Direction des Sports ?

En termes d'organisation, il y a un gros travail à faire, notamment dans la gestion des aires de jeux et terrains de sport. Une fois créée, la Direction des Sports va également gérer les agents du service technique qui jusque là étaient affectés à l'entretien de ces espaces sportifs. Le nouveau directeur va également s'assurer de la mise en place et du respect d'une convention organisant la mise à disposition des terrains au profit des ligues sportives, notamment les terrains de tennis de Montauban et de Bas-du-Fort. Ces conventions devront notamment prévoir des créneaux horaires réservés aux scolaires et aux associations. Le Directeur devra également négocier avec les ligues sportives pour voir de quelle manière celles-ci pourront mettre à notre disposition des moniteurs pour les écoliers et les associations.

Il sera enfin chargé de mettre en place un projet de gestion rationalisée de l'ensemble des ressources dont nous disposons. A cet effet, il mettra en place, en relation avec la Direction des Ressources Humaines, des formations pour permettre aux agents d'être performants. Par exemple, l'entretien des terrains gazonnés de football ne se limite pas à tondre la pelouse.

Sans compter que la Ville disposera d'équipements nouveaux, qui seront bientôt mis en service : piscine en eau de mer, Palais des sports... Là aussi, il y aura des conventions à mettre en place - d'autant que le Palais a une vocation sportive mais aussi culturelle. Les deux nouvelles Directions seront donc concernées par la mise en service de cette structure.

Il y aura bien entendu une reprise de toutes les manifestations qui étaient suivies par l'OMCCS et sont désormais bien ancrées telles que Nwèl Pakala, ou encore la Fête de la musique.

Quelle sera la place des associations culturelles et sportives ?

J'ai demandé à Madame Roberte MERI-CINGOUIN, Vice-Présidente de la commission Vie Associative, d'organiser, une fois les nouveaux services créés et les responsables recrutés, une réunion avec les associations avec ces deux nouvelles directions pour afficher et affirmer notre volonté en leur demandant de s'impliquer davantage. Nous subventionnons les associations et nous attendons qu'elles fassent preuve d'imagination.

Quels seront les budgets affectés à ces services ?

Ce n'est qu'à partir de l'année prochaine que nous pourrons véritablement parler de budget. Nous devons d'abord mettre en place les nouveaux services. En attendant, nous avons les moyens d'accompagner financièrement les éventuelles propositions qui nous seraient soumises.

La création de ces deux nouvelles directions ont-elles vocation à dynamiser l'économie du Gosier ?

Absolument. Ça a d'ailleurs aussi un lien avec l'activité touristique, puisque si nous arrivons à faire du Gosier un rendez-vous d'événements importants sur le plan culturel et sportif, ça aura un impact direct sur le tourisme.

Cela me permet de parler de l'ouverture prochaine de notre Office du Tourisme, d'ici la fin de l'année.

Dans le cadre de la nouvelle organisation, nous créerons également une Direction de la communication.

Ces quatre nouvelles structures contribueront indéniablement à renforcer notre offre d'un service public de qualité. Nous voulons le meilleur pour nos administrés et nous nous en donnons les moyens !

Action Municipale

Action sociale



Le Gosier, Ville où il fait bon vivre !

Indéniablement, il fait bon vivre au Gosier ! En effet, à tous les âges, des avantages, des attentions et des actions sont prévus par les services de la Ville.

Pour nos aînés, en particulier, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) déploie de nombreuses actions, notamment dans le domaine du maintien à domicile.

C'est la raison pour laquelle la part budgétaire consacrée aux personnes âgées représente 48% du budget des aides facultatives - soit 102 679,50 €.

Le service de maintien à domicile

Le CCAS a développé son service de maintien à domicile en faveur des personnes âgées et handicapées, avec l'objectif est de permettre aux administrés de rester chez eux le plus longtemps possible, tout compensant leur perte d'autonomie. La population ayant largement fait le choix de l'habitat individuel, les personnes âgées préfèrent généralement rester chez elles, entourées de leur familles et amis.

Ce service intervient aussi bien dans la gestion des dossiers de demande d'aide sociale légale, de retraite, et d'amélioration des conditions de vie, que dans la mise en place d'actions collectives visant à lutter contre l'exclusion et l'isolement des personnes âgées.

Parmi les prestations instaurées par le CCAS, **le portage de repas à domicile** existe depuis janvier 2008.

Les bénéficiaires : des personnes âgées et isolées, attributaires du minimum vieillesse, ainsi que les personnes handicapées isolées.

Il faut pour en bénéficier, adresser une demande au CCAS, qui conduit alors une visite d'évaluation au domicile de l'intéressé. Ce déplacement a pour objectif de mesurer les conditions de vie et le degré d'isolement du demandeur. Ce

dernier doit par ailleurs fournir un certificat médical qui permettra au CCAS de tenir compte des contraintes alimentaires et pathologiques de chacun.

Les menus sont supervisés par une diététicienne. Ils varient en fonction des pathologies des bénéficiaires. Le repas, complet et équilibré, comporte une entrée, un plat de résistance et un dessert.

En 2009, 7 446 repas ont été servis, pour un coût total de 38 802 €.

Le CCAS mène d'autres actions permettant à tout un chacun de s'épanouir dans son cadre de vie.

Les centenaires à l'honneur

Depuis quatre ans, le CCAS fête les centenaires. Être honoré publiquement par la Ville, et parfois également par le Conseil Général, est particulièrement important. C'est en effet une marque de respect et d'attention appréciée, pour la famille du fêté et ce dernier. La Ville, quant à elle, profite de ces occasions pour passer des moments privilégiés avec ses administrés et recenser sa population âgée. En outre, lorsque la famille interpelle le CCAS pour un centenaire, l'agent enquêteur s'assure que l'intéressé perçoit tous les droits sociaux auxquels il peut prétendre (aide ménagère, retraite, portage de repas).

La mise à l'honneur des centenaires se déroule en deux étapes : dans un premier temps, la famille organise une réception à laquelle une délégation du Conseil d'Administration du CCAS se rend. Un trophée, des fleurs, un diplôme de longévité, ainsi que la médaille de la Ville sont remis au fêté. Par ailleurs, un discours, retraçant le parcours familial et professionnel du centenaire est prononcé par le représentant de la Ville en son hommage. C'est un moment fort, plusieurs générations étant réunies spécialement pour l'occasion.

Dans un second temps, les centenaires sont invités à la fête des personnes âgées et handicapées, organisée par le CCAS. A cette occasion, le président du conseil général est invité afin de rendre honneur aux centenaires par la remise du diplôme et de la médaille de longévité du Département.

La solidarité de la municipalité restera toujours la garantie pour que chacun trouve sa place dans une société plus juste et plus solidaire.

Contact CCAS : 05 90 84 99 20

Action Municipale

Portraits

• Thérèse MATHIAS, une femme généreuse

Thérèse FAIDER épouse MATHIAS dite "Bertha" est née le 18 octobre 1909 à Rousseau Grand fonds, au Moule. Ses parents s'appelaient Savigny FAIDER et Philomène MATOE.

Le 25 octobre 2009, elle a été la star de la clôture de cérémonie de la Semaine Bleue, organisée par le CCAS à l'Anse Tabarin. Pour l'occasion, plus de 800 personnes, venues des 34 communes de la Guadeloupe, étaient présentes. Marraine de la journée, Thérèse MATHIAS a apprécié l'hommage qui lui a été rendu par les élus du Gosier, à commencer par le Maire, Jean-Pierre DUPONT et la première adjointe au Maire, Roberte MERI-CINGOUIN.

Le Président du Conseil Général, Jacques GILLOT, était également présent. Thérèse MATHIAS, qui a toujours mené une vie simple et paisible, ne s'attendait à une fête d'anniversaire aussi grandiose. Très heureuse, elle a même esquissé quelques pas de danse. Comme de coutume, son parcours, marqué par la générosité, a été retracé.



Bertha a toujours eu le cœur sur la main. Dans sa jeunesse, elle rendait visite aux personnes âgées et aux malades de l'hôpital Saint Jules, devenu le centre culturel Rémy Nainsouta (de Pointe-à-Pitre). Elle leur apportait des

gâteaux et des cigarettes. Elle organisait des pèlerinages, et rendait service aux personnes qui habitaient son quartier. C'est avec bienveillance qu'elle accueillait et réconfortait ceux qui avaient besoin de conseil et qu'elle prenait toujours le temps d'écouter.

N'ayant pas eu l'opportunité d'aller à l'école ou à l'instruction religieuse, Bertha a néanmoins appris à lire à l'âge adulte.

Petite, sa mère l'avait confiée à une tante et ce n'est qu'à l'âge de 12 ans qu'elle a rejoint la cellule familiale pour garder son petit frère. Elle a eu son premier emploi chez une sage femme, avant de travailler dans le magasin des PETRELUZZI, où elle a rencontré son premier mari, qui à l'époque était magasinier.

Au Carénage, Bertha possédait un lolo qui s'appelait "A Venise". Dès cinq heures du matin, elle y vendait des légumes, des marinades (accras, poisson frit), des bananes dessert - notamment aux ouvriers qui travaillaient sur le chantier de construction de l'université de Fouillole. Le samedi, Bertha fabriquait des sucres à coco, du boudin et des gâteaux fouettés qu'elle faisait cuire dans une cocotte en fonte sur du charbon de braise.



Ce n'est que bien plus tard qu'elle a pu s'offrir une gazinière pour cuire ses repas.

Son unique enfant, elle l'a eu à l'âge de trente ans. Agé de 70 ans aujourd'hui, il a lui-même eu un fils, actuellement âgé de 35 ans et sans enfant.

Au cours de sa vie, Bertha a connu des moments très difficiles, dont deux graves accidents de la circulation qui l'ont immobilisée plusieurs mois à l'hôpital Ricou. En 1962 Bertha a perdu son mari, et est restée sept ans seule à travailler dans son épicerie. Ce n'est qu'en 1969 qu'elle a rencontré son second mari, Luc MATHIAS, qui habitait sur le terrain familial au Gosier. C'est donc naturellement qu'elle l'a suivi et s'est installée en 1970 au Gosier. Aujourd'hui veuve, elle vit avec son fils, qui est également à la retraite.

• Jaurès FRESSEL, un esprit sain dans un corps sain



La maison FRESSEL, sise morne Sinsson, à Grand Bois, a connu l'effervescence en février. En effet, Jaurès FRESSEL, né le 2 février 1910 a été honoré par les siens et par la municipalité en sa qualité de jeune centenaire.

Parmi les nombreuses personnes présentes (enfants, petits enfants, arrières petits enfants), figurait bien entendu la délégation du CCAS, conduite par Rose-Aimée SARABUS, conseillère municipale et Vice-Présidente du CCAS.

Pour l'occasion, un livre et une plaquette biographique avaient été préparés pour retracer les différentes étapes de sa vie. Ainsi a-t-on appris que Jaurès Fressel a exercé les métiers de marin pêcheur, d'agriculteur et d'éleveur. Il s'est marié le 21 octobre 1943, avec Clotilde BOUTIN. Dix enfants sont nés de cette union, dont neuf sont toujours en vie : Rony, Nita, Reinette, Annette, Rollin, Annick, Gerty, Guy et Pierre.

Très impliqué dans la vie sportive et associative, il a également été président du groupement de défense sanitaire, et est membre non actif du club du 3^e âge "Les Acacias" de Petit-Canal. Chasse, cyclisme, domino, belotte et danse de quadrille ont compté parmi ses passe-temps favoris.

Ayant eu la douleur de perdre son épouse en 2004, ce canalien d'origine s'est depuis installé au Gosier, chez son fils aîné, Rony.

Très enjoué, il reçoit régulièrement les visites de ses enfants, amis et voisins. Le secret de sa longévité ? Le contact avec la mer et la consommation de ses produits, notamment le poisson.

Ces festivités ont particulièrement touché Paulette LAPIN, Adjointe au Maire en charge de l'Etat civil et membre du

Action Municipale

conseil d'administration du CCAS : *"Mon père était charpentier de marine. Nous ses enfants, allions régulièrement en vacances chez les FRESSEL. Imaginez que mon père est même le parrain de Gerty, l'une des filles de Jaurès Fressel"*, a-t-elle confié.



• Nelly POLION : une vie dédiée au travail

Nelly POLION, née JEANNE, a vu jour au Gosier le 27 janvier 1910. Cette année, elle a fièrement intégré le cercle restreint des centenaires.

Quelques jours après son anniversaire, le samedi 30 janvier, ses enfants, petits enfants, neveux et nièces ont décidé de l'honorer comme elle le méritait, chez elle, à l'Enclos, non loin de la résidence Mouniaman. Sur sa terrasse, entourée de ses enfants, petits enfants, neveux et nièces, elle était radieuse.

Aujourd'hui seule survivante d'une fratrie de sept enfants (elle a eu quatre sœurs et deux frères), sa vie entière a été placée sous le signe du labeur. En effet, elle a commencé à travailler dès l'âge de treize ans, en 1923, et est partie à la retraite en 1974. Nelly POLION a exercé de nombreux métiers : amarreuse de cannes, employée à la construction de routes aux Ponts et chaussées, et, enfin, employée communale. En plus de ces différentes activités professionnelles, elle a toujours travaillé la terre et possédé son jardin.

En 1924, elle a rencontré celui qui allait devenir son époux en 1954 : Antoine POLION, né en 1908 et décédé en 1978. Charpentier, puis pêcheur, il lui a donné sept enfants : Herminie, Arsène et Moléon (tous trois décédés), Jean, Mariette, Georgette et Félix. Ces derniers lui ont donné 15 petits et de nombreux arrière-petits enfants.

Nelly a su inculquer des valeurs fondamentales à ses enfants, comme le sens du travail, le goût de l'effort. Très croyante, elle a toujours *"placé la destinée de sa famille dans les mains de Dieu"*.

Toute entière dédiée à sa famille, on ne lui a jamais vraiment connu de loisirs. *"On peut dire que le travail était devenu en quelque sorte un loisir pour elle"*, indiquait Jerry, un de ses petits fils. Ses proches expliquent d'ailleurs sa longévité par cette extraordinaire capacité de travail, combinée à une bonne hygiène de vie : elle n'a jamais bu une goutte d'alcool et a toujours consommé des produits du terroir.

Une délégation du CCAS, conduite par Rose-Aimée SARABUS, conseillère municipale, et Jocelyne SAMYDE, Directrice de la structure, était bien entendu présente pour remettre à la jeune centenaire son diplôme de longévité ainsi qu'une composition florale.

• Georges DEVARRE, un doux mélomane



Né le 15 janvier 1910 au Lamentin, Georges DEVARRE recevait pour son centième anniversaire de nombreux proches,

voisins et amis, ainsi qu'une délégation du CCAS, composée notamment de Mmes Rose-Aimée SARABUS, Vice-Présidente du CCAS, Roberte MERI-CINGOUIN et Paulette LAPIN, Adjointes au Maire, et Lisette BLANCHÉDENT, administratrice du CCAS. La fête avait lieu chez l'une de ses filles, à Labouaye, où l'accueil fut des plus chaleureux. Roberte MERI-CINGOUIN, qui a retracé le parcours du fêté, a rappelé que *"c'est toujours une grande fête que l'anniversaire d'un concitoyen centenaire. Nous en sommes fiers et nous nous en réjouissons comme s'il était un membre de notre propre famille"*.

S'il a grandi aux Abymes, adulte, Georges DEVARRE a vécu à Pointe-à-Pitre. On qualifie généralement les personnes par leur métier : Georges DEVARRE était chef électricien à l'ASCODEL (ancêtre d'EDF), puis à Darboussier, où il a travaillé jusqu'à l'âge de 66 ans. Passionné de musique, il était également trompettiste au sein l'orchestre Esperanza d'Edouard BENOIST et a fait partie de l'orchestre philharmonique de Pointe-à-Pitre. Jouant du tuba mais aussi de la mandoline, il transmettait son amour de la musique en donnant des cours.

En 1976, durant les événements liés à l'éruption de la Soufrière, en Basse-Terre, Georges DEVARRE s'est installé au Gosier, à Mare-Gaillard, qu'il n'a plus quitté depuis.

Il a longtemps vécu avec Marie-Edouard, la mère de ses enfants, avant de l'épouser le 11 décembre 1993. Le couple n'a rien perdu de sa tendresse et de sa complicité : tous les enfants et petits-enfants présents à la cérémonie les qualifient de très doux et affectueux.

Ses enfants (Pierre WORICK - né d'une première union, Mickaëlla, Joël et Carmelita) et petits-enfants (Christine, Jean-Claude, Ariana, Mahias, Jonhatan, Aurore, Jérémie, Damien, Karil, Aurélie, Harry, Sylvianne) étaient particulièrement heureux de l'hommage rendu à Georges DEVARRE. La famille a remercié la délégation du CCAS d'avoir répondu à l'invitation, estimant qu'il était *"particulièrement important de prouver par sa présence la proximité de la Ville avec ses administrés"*.

Georges DEVARRE, à l'esprit vif et au regard malicieux, a remercié tous ses invités, et reçu avec émotion les présents de la municipalité : une médaille de la Ville, un diplôme de longue vie, ainsi qu'une composition florale.

Action Municipale

Impôts

La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)



La publicité désormais taxée...

La Ville a créé, par une délibération du 28 octobre 2008, une nouvelle taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE). Codifiée aux articles L. 2333-6 à L. 2333-16 du Code Général des Collectivités Territoriales, la TLPE est calculée par application d'un tarif annuel au mètre carré rapporté à la somme des superficies des supports apposés sur un même établissement. Le tarif varie en fonction de la superficie et du type de support.

Régime applicable en 2010

→ 17 € au m²

→ Exonérations légales : spectacles et enseignes dont la somme des superficies est inférieure ou égale à 7 m², et publicités non commerciales. Ces exonérations prendront fin en 2011 (cf. délibération du conseil municipal du 18 février 2010, p. 8)

Attention : même si vous n'êtes pas soumis à taxation, la loi oblige à une déclaration annuelle de tous les dispositifs publicitaires, enseignes et pré-enseignes fixes, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique et existant au 1er janvier 2010.

Si une création ou une suppression est intervenue courant 2010, il faudra en faire la déclaration début 2011 au moyen d'un formulaire spécifique, qui sera transmis en temps utiles.

Au 1^{er} septembre, un avis des sommes à payer (à réception) et un décompte détaillé des sommes à payer seront adressés aux déclarants.

Rappel : la taxation ne vaut pas autorisation. Toute installation d'enseigne ou changement de propriétaire doit faire l'objet d'une demande au service réglementation de la Ville.

Sport

Le Palais des sports : un chantier qui avance !



Le Maire et le Président de Région

Le 2 février, une importante délégation, composée entre autres du Maire, Jean-Pierre DUPONT, du Président du Conseil Général, Jacques GILLOT, et du Président du Conseil Régional, Victorin LUREL, a visité le chantier du Palais des Sports. Les maîtres d'œuvre - AR Architecture et Delta Ingénierie - se sont faits guides pour l'occasion.

Situé dans le parc de la Cocoteraie, à Bas-du-Fort, ce palais permettra d'offrir une large palette de manifestations sportives et culturelles.

Les travaux ont débuté en juillet 2008 et le chantier devrait être livré courant 2011.

Plateforme de 7 500 m² à portée régionale et d'une capacité d'accueil de 6 000 places debout et 2 900 places assises, le Palais des Sports du Gosier sera doté d'un Dojo pour les arts martiaux, une salle principale à dominante sports de ballons, une salle polyvalente avec une salle annexe de musculation, des espaces de restauration, des vestiaires et sanitaires, ainsi qu'un espace de stockage.

La structure comprendra en outre des bureaux pour les ligues sportives (hand ball, volley ball, basket ball), faisant du Gosier une capitale du Sport.

Action Municipale

Insertion



Patrice PIERRE-JUSTIN...



... avec les heureux signataires

L'insertion par l'environnement

Le 4 février 2010, seize jeunes de moins de 25 ans ont été recrutés comme agents d'entretien environnement dans le cadre de Contrat d'accompagnement dans l'emploi (C.A.E) pour les uns, et de contrats d'avenir pour les autres. Leurs missions : entretien des mares, des espaces paysagers et participation à la création d'une pépinière...

Les principaux porteurs du projet étaient présents lors de la signature des contrats à l'Hôtel de Ville : Patrice PIERRE-JUSTIN, adjoint au Maire chargé de la Politique de la Ville, ainsi que les représentants respectifs de la Mission Locale, du Centre Guadeloupéen d'Initiatives Locales (CGIL) et du Pôle Emploi.

S'adressant aux jeunes, Patrice PIERRE-JUSTIN indiquait : *"Au-delà de la politique d'embellissement du territoire, il est important que vous sachiez que la municipalité très attachée à sa jeunesse, avait ce projet à cœur. Nous tenons à accompagner nos jeunes, et nous espérons que vous prendrez du plaisir à travailler sur un tel projet"*.

Le diagnostic en marchant

La Gestion Urbaine de Proximité (GUP) est un dispositif du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) visant à améliorer le quotidien des habitants et leur cadre de vie par une gestion concertée des opérateurs en matière de propreté, d'entretien et de régulation des espaces publics, ainsi que de mise à niveau des services de proximité. La démarche s'appuie donc sur les habitants, les élus, les structures culturelles et sportives du quartier, les services municipaux, ainsi que les personnes ressources du quartier (notamment les responsables associatifs).

Plusieurs actions entrent dans le cadre de la GUP, dont le diagnostic en marchant, qui est une méthode d'observation. Celle-ci prend la forme d'une visite collective des quartiers pendant laquelle sont recensés et discutés les problèmes, les besoins du quartier, mais également les points de satisfaction.

Le 30 mars, une délégation, composée notamment d'Hector BERTHELOT et Jean-Pierre DAUBERTON, Adjoint au Maire, de Lyne SAINCILY, responsable du service Politique de la Ville du Gosier, Maire-Claude IBO, responsable du Service des Assemblées, Maëlen EDMOND-MARIETTE, du service de l'Urbanisme, Andy DABRICOT, directeur des Services Techniques, Charles-Alain DUPONT, de la Police Municipale. Etaient également présents Mickaël MONTOUT, de l'association Flè a Mango, Jean LAQUITAINE, du Comité de Quartier de Mangot, Jean-Louis ISMAEL et Emmanuel MARECHAUX, de la DDE, Michel RENE, de l'équipe CUCS agglomération et Valentin VAUDRAN, de la Police Nationale. La délégation était conduite par Mmes Irène DELAG, déléguée du Préfet pour l'agglomération pointoise, Anelise TALBOURDEAU et Myriam MARAVAL, du bureau d'études Chorus, mandaté par l'ACSE (AGENCE Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances).

Deux quartiers étaient concernés par le diagnostic en marchant : Mangot et l'arrière-bourg.

Les principes du diagnostic en marchant

Observer et pointer tant ce qui fonctionne bien, que les problèmes et dysfonctionnements.

Un échange est réalisé, pour parvenir à des solutions concrètes, sur les rôles respectifs des habitants, des services publics, ainsi que sur les limites financières, techniques et humaines.

Le diagnostic en marchant permet d'observer afin de porter des solutions aux dysfonctionnements techniques et urbains des habitants. Ces solutions seront en principe d'autant plus faciles à trouver que l'ensemble des opérateurs est présent. Si la délégation a d'emblée été frappée par la propreté à Mangot (qui s'explique par l'existence d'une équipe à demeure), certains habitants ont pu exprimer leurs attentes et leur mécontentement, notamment à propos du manque de fluidité du trafic lorsque les parents déposent leurs enfants à l'école et à la crèche, ainsi que des problèmes liés aux compteurs électriques, ou encore des carcasses de voitures abandonnées. Au titre des points de satisfactions, a notamment été salué l'effet dissuasif des trois caméras de vidéo-protection couvrant la zone.

Du point de vue de la délégation, la démarche a paru d'autant plus utile qu'elle permet de sensibiliser directement les habitants au fait qu'ils sont les premiers acteurs de leur cadre de vie.



Hector BERTHELOT consciencieux



La délégation

Action Municipale

Tradition

4^e édition de la Journée Ziyann

Le 11 avril 2010 avait lieu la 4^e édition de la **journé Ziyann**, portée par l'Union des Associations du Gosier (l'UAG), les cultivateurs du Gosier et, bien sûr, par la Ville du Gosier, qui souhaite pérenniser la manifestation. Le Maire, Jean-Pierre DUPONT, rappelle en effet la volonté de la Ville d'entretenir son patrimoine agricole et culinaire. La culture de l'igname est une tradition au Gosier, qu'il convient d'entretenir et de valoriser. Marie-Flore DESIREE, Adjointe au Maire déléguée à la culture, rappelle que *"nos cultivateurs ont été les premiers producteurs en Guadeloupe. D'ailleurs, l'igname Pakala" (la plus savoureuse !)* *"vient de chez nous !"*.

Le légume aux multiples vertus et aux mille recettes a réuni 35 exposants à l'Anse Tabarin, avec un triple objectif :

• culinaire :

De l'apéritif au dessert, les nombreux visiteurs ont pu découvrir l'igname sous toutes ses facettes. Soulignant que l'accent a été mis sur l'agrotransformation, Adrienne FRANCIS-ETENNE, Présidente de l'UAG, indique fièrement : *"Nous en sommes à la 4^e édition et nous avons déjà réalisé 35 transformations"* - dont des confitures, doucelettes, confits et punchs.

• pédagogique :

Connaissez-vous toutes les variétés d'ignames ? *Pakala, adò local, grosse caille, an ba bon, pas possible*, ne sont que quelques unes des centaines d'espèces existant au monde. *"Plus de 300 espèces sont originaires du continent américain"*, même si *"ce sont les espèces asiatiques et africaines qui sont les plus cultivées en Guadeloupe"* explique Adrienne FRANCIS-ETENNE.

• économique :

Indéniablement, la journée contribue à faciliter les échanges entre consommateurs et producteurs.

La journée a également été l'occasion d'une conférence - débat sur le thème de la culture et de la consommation de l'igname en Guadeloupe, animée par Julien OSSEUX, responsable de la diversification végétale de la Chambre d'agriculture de Guadeloupe, Marceau FARRANT, directeur de l'unité expérimentale en production végétale de l'INRA, Lucien DEGRAS, de l'Archipel des Sciences de Guadeloupe et le CIRAD. La question est d'importance, l'igname étant **"la star"** des plantes vivrières.

Longue vie, donc, à l'igname et à la Journée Ziyann !



Directement du producteur au consommateur !



Adrienne FRANCIS-ETENNE



De l'igname à profusion !



Savourez l'igname sous toutes ses formes...

Action Municipale

Démocratie participative

Les Conseillers de quartiers reçus par le Maire



Le Maire et les élus délégués aux Quartiers

Le 25 mars 2010, Jean-Pierre DUPONT et ses quatre adjoints délégués aux quartiers ont rencontré les conseillers de quartiers devant un public nombreux. Cette rencontre se tenait à la salle Léopold HELENE de l'Hôtel de Ville et avait pour objectif de présenter le budget primitif 2010, les projets de la municipalité ainsi que de permettre un échange entre les administrés et le chef d'édition.

Le Maire a rappelé que le caractère essentiel des Conseils de quartiers, "dispositifs de démocratie participative où chacun peut émettre des idées, soumettre des projets qui seront portés par l'élu délégué, puis étudiés par le Conseil Municipal". Assurant les Conseils de quartier "du soutien des services municipaux - tels que le service des assemblées, les services techniques ou le service communication", le Maire a rappelé que "même s'il ne s'agit pas d'une association, le Conseil de quartier peut prétendre à une subvention de fonctionnement".

Les conseillers de quartiers et administrés ont ensuite pu découvrir une présentation des grands chantiers et projets de la Ville :

→ Les chantiers en cours :

- espace multi accueil pour la petite enfance (ouverture en juin 2010) ;
- Palais des Sports (ouverture en fin d'année 2010).



Les Conseillers de Quartiers ont répondu présent !

→ Les projets à venir :

- piscine en eau de mer (livraison en juin 2010) ;
- valorisation paysagère et aménagement de l'Anse Canot par un enrochement en mer (coût : 600 000 € ; durée du chantier : 6 mois) ;
- valorisation paysagère et aménagement de Belle Plaine, avec un "parcours santé" composé d'agrès. (coût : 608 000 € ; durée du chantier : 4 mois). Ce programme met particulièrement l'accent sur la conservation des espèces végétales et la valorisation Haute Qualité Environnementale (HQE) ;
- instauration du tri sélectif, avec des réceptacles de dernière génération ;
- construction de l'Office du Tourisme (coût : 350 000 € ; durée du chantier : 6 mois) ;
- extension de la vidéo-protection.
- construction de l'esplanade et du parking, en remplacement du Square de la Rénovation ;
- programme pluri annuel de diagnostic amiante et norme sismique des bâtiments communaux.

Après la présentation des projets, le Maire a échangé avec les administrés sur divers points, allant de la réfection de la route de Dubois à l'enlèvement de carcasses de véhicules, en passant par les dispositions à prendre pour faire respecter les arrêtés municipaux.

Action Municipale

Quartier n° 1

Mathurin, Labrousse, Labouaye,
Bas-du-Fort, Grand-Baie

Elue déléguée

Renetta CONSTANT

Conseillers de quartier

Collège habitants et collège associations

Jérémie ASYC, Marcelin BEVIS,
Claude Gratien, Eugène Gontran BOISDUR,
Alain COPAVER, Edouard DESPOIS,
Suzette MOURINET, Adrienne LAMASSE,
Valérie COMAN, Jean-Luc REMPARTCOLE,
Chantal CORAN, Samuel ADORNO

Collège élus

Jean-Pierre DUPONT, Renetta CONSTANT,
Paulette LAPIN, Martial DABRICOT

Quartier n° 2

Moreau, Leroux, Cocoyer, Grand-Bois,
Champagne

Elue déléguée

Marie-Antoinette LOLLIA

Conseillers de quartier

Collège habitants et collège associations

Jocelyn PATER, Christian ROBINET,
Denise MOULIN, Carole LOLLIA-ZAMI,
Clément BORDELAIS, Patrick MARIE-JEANNE,
Igor BORDELAIS, Fernand WILTSHIRE,
Cindrey DERIDE, Faustin FIARI,
Delphine CELINI, Léandre DIOMAR

Collège élus

Jean-Pierre DUPONT, Marie-Antoinette LOLLIA,
Aristide MÉRIDAN, Marlène BORDELAIS

Quartier n° 3

Port-Blanc, Grande-Ravine, Belle-Plaine,
Saint-Félix

Elu délégué

Hector BERTHELOT

Conseillers de quartier

Collège habitants et collège associations

Cynthia RAMIER, Julien DINO,
Liliane DELOUMEAUX, Lucien MARTILY,
Dominique LUTIN, Georges ALEXANDRE,
Richard ZAMI, Patricia LUTIN,
Marie-Hélène GANE, Hugues PATER,
Pierrot MERMOZ, Patrice LUCE

Collège élus

Jean-Pierre DUPONT, Hector BERTHELOT,
Marie-Flore DESIREE, Jocelyn CUIRASSIER

Quartier n° 4

Beumanoir, Petit-Havre, Mare-Gaillard,
Pliane

Elu délégué

Jean-Pierre DAUBERTON

Conseillers de quartier

Collège habitants et collège associations

Adrienne ETENNE, Gisèle ALPHONSE,
Alix NEGRE, Pierre ZOU, Dany CLAIRICE,
Alain WILLIAM, Dominique JACQUES,
Rosette PIOCHE, Gersiane GALAS,
Catherine CAMOIN, Jean-Claude MONTOUT,
Eudèse JACQUES

Collège élus

Jean-Pierre DUPONT, Jean-Pierre DAUBERTON,
Myriam COYERE, Charles NICOLO

Ti Gouzié



**Pélissier, Cuirassier,
Accipe, Célini, Guéry,
Mourinet, Lamalle,
Duvallon, Dabricot ...**

**Ces noms sont ceux
des familles qui ont
fondé, il y a fort
longtemps, un quartier
qui recèle un trésor que
beaucoup leur envient.**

**Un trésor qui, au
18^e siècle, n'avait
pas échappé aux
constructeurs du
Fort Fleur d'Épée,
surplombant une baie
qui offrait un excellent
mouillage aux navires
et vaisseaux.**

**Ce quartier, unique
en son genre,
c'est Grand-Baie.**

Grand-Baie : souvenirs... et avenir!

Grand-Baie, c'est un peu l'histoire d'une évidence, relevée entre autres par Raymond GOPY, membre et fondateur de l'Association de Défense et de Gestion des Intérêts des Grand-Baisiens (ADEGIG) : *"Il suffit de regarder autour de soi pour se rendre compte que nous avons une baie extraordinaire"*. Ce point n'a en tout cas pas échappé à certains, plus ou moins célèbres : la plage de Grand-Baie, affirme-t-il, *"est l'un des lieux de tournage du clip "Saga Africa" de Yannick NOAH. D'ailleurs, ça lui avait tellement plu qu'il a eu l'occasion de revenir par la suite"*.



Un site naturellement protégé...

sécurisé la plage, mais on a privé les plaisanciers de l'accès à la mer. Il faut une mise à l'eau".

Eugène RUPERT, qui habite le quartier depuis 23 ans, est le trésorier de l'ADEGIG. Pour lui, tous les habitants ne prennent pas suffisamment conscience de la *"plus-value d'habiter dans un tel cadre. Ailleurs, c'est réservé à une élite de se réveiller le matin avec vue sur mer"*. La mer, justement, dont il regrette qu'elle soit pratiquement réservée aux baigneurs, au détriment des plaisanciers : *"Certes, on a*

Grand-Baie : baignade et bon vivre

Issue d'une famille de 13 enfants, lesquels ont tous grandi à Grand-Baie, Nadia CELINI Adjointe au Maire, née dans le quartier, emploie des mots forts : *"Grand-Baie, ce sont mes entrailles. Cela remonte à ma grand-mère. Il n'y avait pas beaucoup de maisons dans mon enfance. Je me souviens qu'il y avait, en plus de la nôtre, celle des CUIRASSIER, des DABRICOT, des GUÉRY, des ACCIPE... Il faisait bon vivre à Grand-Baie et ce côté va continuer"*. Le sens de l'accueil était d'ailleurs une valeur chère aux CELINI, qui recevaient tous les dimanches des familles pointoises amies : *"Les STRAZEL, NANGIS, RINALDO fuyaient Pointe-à-Pitre et venaient passer la journée avec nous à Grand-Baie"*.



Alain CHABRAC, Eugène RUPERT, Marceau CLAUDE et Philippe DUVALLO

Ti Gouzié

La proximité de la plage n'y est pas étrangère. "De chez moi, nous avons directement accès à la plage. Nous nous rendions à pied au Fort Fleur d'Épée, par un sentier qui est aujourd'hui à l'abandon. J'aimerais beaucoup qu'il soit réhabilité, pour que l'on ait de nouveau accès au fort depuis Grand-Baie. C'était un lieu de promenade, et cela pourrait même servir de parcours sportif. A l'époque, nous y passions des après-midi entières en famille, nous faisons du sorbet... C'était très agréable, très bon enfant. Du fort nous voyions tout ce qui se passait."

Une image l'a particulièrement marquée : celle d'un jour de fortes pluies : "Il avait tellement plu qu'il y avait des crabes à barbe comme des grains de sable !"



Nadia CELINI, Adjointe au Maire et Raymond GOPY, président de l'ADEGIG

Si Nadia CELINI s'exprime avec émotion en évoquant Grand-Baie, restée chère à son cœur, c'est qu'à côté des souvenirs qu'elle qualifie d'excellents, elle y a également vécu quelques épisodes douloureux. Ainsi en est-il de la perte d'un jeune neveu, âgé d'à peine cinq ans, qui a échappé à l'attention de ses proches pour aller se baigner seul. Le pauvre s'est noyé, ce dont la famille ne s'est bien entendu jamais vraiment remise.

A 17 ans et demi, Nadia CELINI a quitté la Guadeloupe et a vécu en Hexagone, d'où elle est revenue à l'âge de 24 ans. C'est précisément à cette époque qu'a eu lieu l'éruption du volcan de la Soufrière, en 1976, qui explique sans doute en partie la grande affluence qu'a connu le quartier à partir des années 70. Celui-ci s'est en effet beaucoup peuplé, sous l'influence également d'un homme, appelé Santopi – de son surnom "mè Gozié", qui a incité de nombreuses personnes à s'y installer.

A son retour en Guadeloupe, l'élue d'aujourd'hui a fait l'acquisition d'un salon de coiffure à Pointe-à-Pitre où elle a vécu pour exercer son activité professionnelle, avant de revenir s'installer au Gosier.



Alice HILAIRE



Chartel BONINE et son ami Henri THIA, deux habitants fiers de leur quartier

Un quartier qui, en 30 ans, a beaucoup changé

Aujourd'hui, bien sûr, Grand-Baie n'a plus le même visage. "Ce qui est aujourd'hui le front de mer n'était que palétuviers, auparavant" indique Nadia CELINI, ce que confirme Nicolas CHABRAC, installé depuis 1977, mais qui a toujours fréquenté les lieux. "En 1954, je venais me baigner à Grand-Baie. Nous passions à travers la mangrove ! Ensuite, je venais pêcher : il y avait beaucoup de poisson, à l'époque !" Il a ensuite fait l'acquisition d'un terrain, à l'entrée du quartier, où il a construit sa maison. Avec d'autres habitants, il a comblé une partie de la mangrove. L'entraide et le partage animent bon nombre des Grand-Baisiens : "ici, nous sommes en famille" proclame Chartel BONINE, arrivé en 1968, et qui a participé au travail de comblement. "J'ai dépensé 70 000 francs pour faire rentrer l'électricité ici". La solidarité, toujours présente, est indispensable, aujourd'hui comme hier. C'est bien ce qui a présidé à la création de l'ADEGIG, fondée en 1989 par Raymond GOPY.



La plage, jamais loin...

Ti Gouziés

Si aujourd'hui la situation est parfois délicate, et malgré le fait que "l'on dit beaucoup de choses sur Grand-Baie, le quartier n'est pas plus mauvais qu'un autre", affirme pour sa part Lisette BLANCHÉDENT, membre de l'ADEGIG, administratrice du CCAS et ancienne élue municipale. D'ailleurs, Chartel BONINE souligne que "Grand-Baie est nettoyée tous les deux jours, grâce au passage de la voiture poubelle". Alice HILAIRE, à qui l'on a proposé un relogement à Mangot, refuse de quitter sa maison : "c'est vrai, il y a des hauts et des bas... Mais il fait bon vivre à Grand-Baie !" affirme-t-elle d'un ton péremptoire.

Des habitants et des élus impliqués

Lisette BLANCHÉDENT fait partie de ceux qui luttent pour le bien-être des habitants du quartier. Militante de la première heure de l'ADEGIG, elle est arrivée un peu par hasard à Grand-Baie. Cherchant une maison à acquérir, en 1977, c'est un peu comme si le quartier l'avait choisie. Depuis, c'est devenu "son" quartier. Pas question de s'en aller et, surtout, pas question d'empêcher cette assistante sociale de profession d'aider son prochain – surtout s'il est Grand-Baisien. Modeste et discrète, cette dernière est presque automatiquement citée par tous, à commencer par Renetta CONSTANT, Adjointe au Maire et déléguée au Conseil de quartier n°1, qui regroupe Mathurin, Labrousse, Labouaye, Bas-du-Fort et, bien entendu, Grand-Baie. "J'ai connu Grand-Baie grâce à Madame BLANCHÉDENT, qui fait tout pour les habitants : elle prépare leurs dossiers et les emmène au CCAS, trouve toujours quelqu'un pour conduire les gens chez le médecin s'ils en ont besoin, alors qu'elle-même n'a pas de véhicule. Les parents lui font confiance. Elle est toujours sur le terrain. Elle est très courageuse. Pour faire ce qu'elle fait, il faut être passionné".

Rose-Aimée SARABUS, conseillère municipale Vice-Présidente du CCAS, se souvient : "J'ai rencontré Mme BLANCHÉDENT il y a très longtemps. A l'époque, je me suis intéressée à Grand-Baie car il y avait beaucoup de jeunes. Malheureusement, aujourd'hui, nombre de ceux qui ont réussi sont partis. J'organisais souvent des manifestations dans le quartier, chez Mme SAINT-HILAIRE, qui nous prêtait sa véranda". Pour que les gens ne se sentent pas abandonnés, à une époque où la couverture maladie universelle n'existait pas, "le Docteur GILLOT m'aidait : il donnait des échantillons de médicaments et des soins aux malades de Grand-Baie". Et quand, pendant les 44 jours de blocage de 2009, le portage de repas du CCAS a été interrompu, "c'est Mme BLANCHÉDENT qui a pris la

relève : elle a préparé et porté à manger à ceux qui en avaient besoin". Voilà pourquoi les gens l'apprécient et lui sont reconnaissants. "Quand on fait autant de bonnes choses", conclut Rose-Aimée SARABUS, "il faut être mis en avant".

Autre personne très impliquée dans l'amélioration des conditions de vie des habitants : Suzette MOURINET. Responsable de la commission Affaires sociales et solidarité au Conseil de quartier, "elle s'occupe des personnes âgées, des enfants en difficulté ou en situation de handicap. Elle a proposé un projet afin de faciliter les démarches de ces personnes pour bénéficier de mesures d'aide et d'information pour l'insertion".

Si l'on n'en est qu'à la réflexion (la commission doit encore se réunir), le Conseil de quartier dans son ensemble est très motivé et a envie d'agir, comme l'explique Renetta CONSTANT : "Les gens adhèrent en nombre aux commissions. Depuis la mise en place du Conseil, nous avons eu six réunions". L'un des projets qui lui tiennent le plus à cœur : "le projet de nettoyage et d'embellissement du quartier". Celui-ci devrait pleinement impliquer les habitants, dans la mesure où le Conseil de quartier, rappelle Renetta CONSTANT, n'a vocation à remplacer ni les habitants, ni les associations : "nous allons travailler avec les associations, mais il ne faut pas que celles-ci se sentent concurrencées par le Conseil de quartier : il ne s'agit pas d'une association bis".



Lisette BLANCHÉDENT et Suzette MOURINET

Grand-Baie, l'avenir d'une perle

Plus que jamais, l'avenir du quartier est prometteur : il pourrait bien devenir la perle du Gosier, que nous envieront toutes les petites Antilles. En effet, d'une part, les habitants verront leur quotidien s'améliorer, grâce à la reprise des travaux de RHI. D'autre part, la ville, qui soutient le projet du groupe ABR, confirmerait sa position de fer de lance du tourisme en Guadeloupe. Présenté début février, ce projet consisterait en une revalorisation de la Grand-Baie toute entière, grâce à la construction d'un complexe touristique comprenant notamment un port de croisière en eau profonde, qui devrait accueillir en moyenne sept bateaux de croisière par semaine, soit 200 000 passagers par an. La structure compterait également un hôtel, un golf, un cinéma, un espace de loisirs, un palais des congrès et plusieurs commerces.

Ce projet, qui fera l'objet d'études de faisabilité, sera mis en œuvre dans le respect de l'environnement et des habitants. En effet, il ne se déploiera pas sur l'actuel quartier de Grand-Baie, mais dans le prolongement de celui-ci*. Les habitants n'ont donc rien à en craindre et pourraient au contraire bénéficier des quelques 2 000 emplois qui pourraient en résulter.

* Cf. extrait cadastral p. 7

Ti Gauziés

21 ans de service pour l'ADEGIG

Fondée en 1989, l'Association de Défense et de Gestion des Intérêts des Grand-Baisiens "n'est pas une association de divertissement. Il s'agit de défendre les intérêts des habitants en les insérant dans le circuit administratif et politique de la commune et du département", explique Raymond GOPY. "Avant, c'était juste une plage. Nous avons voulu inscrire Grand-Baie comme quartier. Notre lutte consiste à le maintenir et à le moderniser. Nous avons agi pour apporter aux citoyens les moyens d'accéder à l'eau, à l'électricité, au téléphone ainsi qu'à l'hygiène". Pour se faire entendre, l'association a déposé des cahiers de doléances en mairie, au département et en préfecture. Quand cela est possible, "nous faisons des demandes précises de rétrocession à l'habitant et d'accès à la propriété".

"L'arrêté de résorption de l'habitat insalubre (RHI) a été pris le 20 juin 1995 par le préfet de l'époque, Michel DIEFENBACHER". Ce que cela a changé pour les habitants ? "Avant, les voiries étaient faites par les habitants. Celles-ci ont été maintenues, voire améliorées. Des voiries et réseaux divers ont été mis en place (eau potable, traitement des eaux usées, électricité)".

Pour Eugène RUPERT, il est "très important de participer à l'association car j'habite ce quartier. Nous avons fait de belles réalisations, comme le goudronnage de certaines routes, et la passerelle, qui permet d'enjamber la nationale sans risque".

"Bien sûr, la pauvreté, la promiscuité sont là, mais ça se voit un peu moins car nous nous sommes battus", poursuit Raymond GOPY, qui regrette que les jeunes de Grand-Baie soient "isolés par rapport à ceux des autres quartiers. Il faut que les jeunes de tous les quartiers du Gosier se rencontrent et se côtoient. C'était le cas avant, lorsque nous avions un terrain de football. Cette confrontation peut leur donner un esprit positif et l'envie de faire avancer les choses dans le bon sens".



Le front de mer de Grand-Baie, un plaisir pour les yeux

Grand-Baie, souvenirs... alimentaires !

Marceau CLAUDE, membre du CCAS et conseiller municipal de 1989 à 2008, connaît très bien Grand-Baie : "Avant, le quartier regorgeait de mangues médailles, un arbre qui rampe et s'enlace comme une liane. La plage n'était pas grande, mais à Pâques et à la Pentecôte, les gens venaient se baigner avec leurs charrettes".

"Toutes les femmes d'ici venaient pêcher des palourdes et des chaubettes qu'elles allaient vendre à Pointe-à-Pitre pour faire vivre leur famille. Anguilles, dormeur, crabes ciriques, mulot : la baie a nourri une grande partie de la population du Gosier ! Je venais moi-même chercher des chaubettes, plus petites que les palourdes. On les faisait sous forme de soupe : c'était bon !"

Nadia CELINI confirme : "A 11 heures, mon père allait près de la Pointe de la Verdure. Il revenait à peine un quart d'heure après, avec du Chatou : c'était frais de chez frais ! Nous vivions aussi de la pêche au mulot". Quant aux palourdes et chaubettes de Grand-Baie, elles étaient différentes de celles de Sainte-Anne ou de Petit-Bourg. Tout le monde mangeait à sa faim : "On ramassait des chaubettes simplement en marchant. Les enfants s'amusaient à chercher des touloulous ou des crabes ciriques. La mer a toujours été très claire, et le niveau de l'eau n'a jamais été très élevé".

Marceau CLAUDE se souvient d'un pêcheur du coin, Détéville DUFAIT, dont le canot s'appelait "Osez". Il remontait jusqu'à Poucet prendre des poissons d'eau douce...

Enfin, en cas de cyclone, ou de mauvais temps, beaucoup de canots et de petites embarcations viennent s'abriter ici.



Les enfants peuvent jouer tranquillement, sous la protection du fort

L'éca du Gosier

Apiculture

L'Abeille créole, une championne Gosiérienne !

L'Abeille Créole express :

Date de création de la société sous forme de SARL : **1995**

Date de passage du statut de SARL à celui d'EURL : **1999**

Nombre de médailles : **8** au concours régional (depuis 2002), **3** au concours international des miels (depuis 2004).

Date de création de la boutique Goupeyi : **2005**

Emploie 1 employée polyvalente à 26 heures.

Nombre de ruches : **400**

Membre de l'APIGUA, fédération des apiculteurs, qui regroupe $\frac{3}{4}$ des professionnels de la filière, soit $\frac{4}{5}$ de la production locale de miel.

Le 2 mai 2010 : 15^e édition de la Journée de l'Abeille, journée portes ouvertes pour découvrir les produits de la ruche.

Le miel en Guadeloupe :

En 1983, 1 litre de miel coûtait 25 € (180 francs à l'époque).

En 2010, 1 litre de miel coûte 18 €.

Production locale : 150 tonnes par année. 2009 a néanmoins été marquée par une forte régression, puisque seules 50 tonnes ont été produites.

250 tonnes de miel sont importées.

Productivité par ruche : en 27 ans, celle-ci est passée de 45 kg à 1 dizaine de kilos.

Depuis 1983, Pierre SEJOR, fondateur de l'Abeille Créole (sise à Mare-Gaillard), est un apiculteur passionné. "C'est comme quand on tombe amoureux : il n'y a pas d'explication objective. Depuis mon tout jeune âge, la chose agricole m'a toujours intéressé. Je n'étais même pas encore à l'école que j'avais déjà mon jardin. Le monde des insectes et des abeilles en particulier m'a toujours interpellé. J'ai toujours rêvé d'avoir des abeilles. Tout jeune, j'avais vu des essaims d'abeilles. Je prenais une caisse à morue salée. J'y mettais du sucre et je priais le ciel pour que les abeilles s'installent dedans. Evidemment, ça ne s'est jamais passé comme ça". Pourtant, "j'ai commencé avec une contre-indication médicale formelle. Pour mon baptême, j'ai été massacré par les abeilles. J'ai fait de la tachycardie, nuits blanches, vomissements, fièvres, frissons. J'ai recommencé tout doucement, jusqu'à ce que je sois immunisé".

La comparaison avec l'amour qui, on le sait, rend aveugle, n'est pas exagérée : Pierre SEJOR, qui s'est lancé avec un



Pierre SEJOR, l'un des apiculteurs les plus médaillés de Guadeloupe

ami, reconnaît qu'"au tout début, nous étions fous. Un professionnel nous a formé aux bases théoriques en quelques heures. Le lendemain, il nous a montré comment enrucher un essaim sauvage. Il l'a fait avec une facilité telle que nous nous sommes lancés seuls deux jours après... mais nous n'avions pas le doigté ! Nous sommes allés récupérer des essaims à Trois-Rivières. Il se trouve que cet essaim était d'une souche

particulièrement agressive. On s'est fait massacrer ! Mais comme nous en voulions tellement, nous sommes allés jusqu'au bout. C'est moi qui ai vraiment tout pris".

S'il en rit aujourd'hui, "j'évite absolument que mes stagiaires se fassent piquer le premier jour. Je leur demande de porter des gants, alors que je travaille les mains nues. Pour faire de l'apiculture, il faut absolument vaincre toute appréhension : plus vous aurez peur, plus vous excitez les abeilles, et plus vous risquez de vous faire piquer. Après, il faut se faire piquer, d'autant plus que la piqûre d'abeille est un antirhumatismal".

L'Éca du Gouzié

Les difficultés de la filière

Malgré la passion, parfois, Pierre SEJOR est soucieux de l'avenir : la filière fait face à de nombreuses difficultés, à commencer par la crainte de l'absence de relève. "Il faut absolument se battre pour que la relève soit assurée. Les apiculteurs sont des gens relativement âgés. Les jeunes ont beaucoup de difficultés à se lancer, notamment à cause du prix du miel, qui est passé en 27 ans de 180 francs (soit 25 €) à 18 €. Certains le vendent encore moins cher. C'est le seul produit agricole qui en 27 ans n'a pas doublé de prix. Le pouvoir d'achat des apiculteurs, plus que celui de n'importe quelle catégorie socioprofessionnelle, n'a à mon avis pas arrêté de chuter".



Le prix du miel doit être à la hauteur de sa qualité

Les changements climatiques sont également une cause d'inquiétude : 2010, à ce titre, est une année exceptionnelle. "Le campêcher fleurit habituellement fin décembre ou la première semaine de janvier. Ça marque le début de la saison apicole. Cette année, les conditions climatiques n'étant pas favorables, le campêcher a fleuri le 10 février, c'est-à-dire avec un mois et demi de retard. Quand ça a enfin fleuri, les cendres de Montserrat sont tombées sur les fleurs, ce qui a causé trois mois de retard. Quant au tendacayou, qui existe exclusivement en Côte-sous-le-vent, il fleurit normalement vers le 15 mai. Cette année, il a fleuri avec un mois et demi d'avance à Deshaies ! Nous sommes en décalage complet..." Heureusement, "j'ai des ruches un peu partout en Guadeloupe, sur une vingtaine de sites. Je visite mes ruches tous les 10 jours, et j'identifie les coins où les abeilles rentrent du miel. Dès lors que vous en avez identifié un, vous allez y emmener un maximum d'abeilles. C'est ce que l'on appelle la transhumance".



L'intérieur de la boutique Goupéyi

Ces déplacements font des apiculteurs des observateurs idéaux de l'environnement et de son évolution, tels des sentinelles.

Depuis quelques années, les apiculteurs souffrent de la mortalité des abeilles. Celle-ci est due à de multiples facteurs : l'utilisation abusive d'insecticides, l'urbanisation et la disparition corrélative des fleurs dont les abeilles récupèrent le



L'apiculture, une question de passion

nectar. La mondialisation, avec l'introduction d'espèces nouvelles (et des maladies de celles-ci) est également une cause d'affaiblissement des abeilles tropicales, qui "n'ont pas de raison de produire énormément de miel : elles savent pouvoir trouver des fleurs toute l'année, donc elles ne stockent pas.

Certains apiculteurs ont donc importé des abeilles étrangères, notamment du Canada. Celles-ci ne réalisent pas tout de suite qu'elles ont changé de latitude et pensent qu'elles ont trois mois pour stocker suffisamment de réserves pour tenir pendant neuf mois. La production sera deux fois plus importante que celle de l'abeille locale. Pour moi, c'est criminel : ça permet de gagner plus d'argent, mais on emmène ainsi toutes les maladies qui n'existaient pas en Guadeloupe. Voilà comment, depuis 1995, le varroa, un acarien, est arrivé ici. Depuis, nous avons les pires difficultés pour produire du miel. Si la productivité par ruche a été divisée par deux en 27 ans, c'est à cause de ce parasite, dont on ne peut plus se débarrasser".

La pollution magnétique, enfin, cause également de plus en plus de difficultés aux apiculteurs : "Les abeilles s'orientent à partir du champ magnétique. Dès lors que les radios, la télévision, internet utilisent le même champ, les abeilles sont en danger. Premièrement, ça perturbe leur système d'orientation et deuxièmement, ça diminue leur système immunitaire. Elles sont beaucoup plus vulnérables". Or, la disparition des abeilles constituerait une catastrophe écologique.



Pierre SEJOR produit également du pollen

L'innovation, pour seule arme

Face à ces difficultés, la passion de Pierre SEJOR reste intacte. Pour lui, il existe diverses raisons d'espérer : la création de nombreux marchés nocturnes dont, bien sûr, le **Mawché Pannyé Gozié** du vendredi, qui lui permettent, avec sa boutique, de commercialiser directement sa production.

Car si auparavant il vendait 90% de celle-ci en grande surface, il a choisi, à partir de 2005, d'inverser la tendance et de privilégier la vente directe. La boutique Goupéyi, ouverte en 2005 à Mare-Gaillard permet à l'apiculteur de proposer aux Guadeloupéens un espace unique où retrouver, goûter et comparer les miels médaillés de Guadeloupe. Avec 20 000 véhicules de passage tous les jours devant sa boutique, il ne manque pas de clients.

"De nombreux apiculteurs développent d'autres activités : certains font de l'hébergement saisonnier (j'en ai fait

L'Éca du Gosier

également). En plus du miel, je fais du pollen. Je suis le plus gros producteur de pollen en Guadeloupe. Je travaille avec des laboratoires, ce qui m'a permis lancer une gamme de produits de beauté. D'autres apiculteurs se sont lancés dans la production d'hydromel, dans la confiserie, ce qui permet de valoriser le miel".

"C'est cette gamme de plus en plus variée de produits issus de l'exploitation apicole qui nous permet de vivre actuellement". Bien que le miel reste la production la plus importante, "si je ne produisais que du miel, actuellement, je serais déjà mort".

La valorisation des produits de la ruche



De nombreux produits sont issus de la ruche

"Je me suis lancé dans la diversification depuis 7 ans : j'ai rajouté à ma gamme de produits de la **propolis**, un antibactérien issu des ruches. C'est une gomme que les abeilles récupèrent sur le bourgeon des plantes. Elles en tapissent toute la ruche. En fait, la propolis est le secret de la momification. 2 000 avant JC, on l'utilisait déjà dans sa fonction d'antibiotique".

"Pour moi, le **pollen** est le meilleur produit de la ruche, parce que c'est un aliment complet. Le miel apporte de l'énergie, des calories, mais tout le développement de la colonie dépend du pollen. De façon caricaturale, je dis que c'est l'équivalent du lait maternel. D'ailleurs, tous les sportifs internationaux ont le pollen dans leur régime alimentaire. Il y a deux indications thérapeutiques majeures pour son utilisation : en prévention et en traitement du cancer de la prostate, et dans les crises de tétanie. Les gens qui souffrent de carence en magnésium peuvent en prendre, le pollen en est rempli".

"Je propose aussi des **bougies** et de la **gelée royale**. La reine se nourrit essentiellement de gelée royale et elle accomplit des exploits extraordinaires. Une reine tropicale pond à peu près 500 œufs par jour. Ça vous donne une indication de la vitalité que peut apporter cet excellent produit... La gelée royale est aussi un excellent produit".

"Je propose également des produits cosmétiques faits à base de miel par un laboratoire de Saint-François, notamment du shampoing et du lait hydratant".

Les miels paradoxaux de Guadeloupe

Si les apiculteurs sont en insuffisance de production, paradoxalement, la qualité de leur production est de plus en plus reconnue. Les miels de Pierre SEJOR figurent parmi les plus médaillés de Guadeloupe, tant au niveau international (grâce au Concours Général Agricole de Paris) qu'au niveau régional. "Nous avons d'énormes difficultés à valoriser notre miel à la hauteur de la qualité qui est reconnue. Des miels étrangers qui n'ont aucun titre sont vendus au même prix que les miels locaux. Nous sommes en train de réfléchir à une labellisation des miels et de leurs produits spécifiques, qui seraient vendus plus cher".



Goupéyi, un espace où retrouver les miels médaillés

Contact : Pierre SEJOR - L'Abeille Créole / Goupéyi

Route de la Chapelle - Mare-Gaillard (Gosier)

06 90 48 78 56 / 06 90 50 11 05 / 05 90 85 98 97

abeille-creole@wanadoo.fr

L'éca du Gosier

Animation du Bourg

Les carbets du Bourg attribués

Le 26 mars 2010, le Maire, Jean-Pierre DUPONT et ses adjoints Solaire COCO (Vice Président de la commission Développement économique) et José SEVERIEN, (Vice Président de la commission Tourisme) ont reçu les attributaires des carbets situés près de La Poste.

Ces derniers se sont vus remettre un dossier comprenant, outre une liste des attributaires, le règlement intérieur, un état des lieux, une carte de la ville et un exemplaire du dernier **Gran Gouzié**.



Les attributaires reçus en Mairie



Signature des documents...



Des attributaires et des élus heureux !

places, au lieu ces cinq prévues initialement, qui ont été attribuées.

Après la signature de leurs conventions et de leurs cartes, les attributaires ont pu prendre possession des carbets.

“Je vous souhaite d’avoir une activité convenable, vous permettant de vous tirer d’affaire. Si les choses sont bien faites, je pense que vous pourrez, avec l’activité touristique, tirer votre épingle du jeu”, a conclu Jean-Pierre DUPONT.

“Nous avons souhaité mieux organiser l’activité autour du Calvaire, de La Poste et de l’église. Il s’agissait d’offrir les meilleures conditions possibles aux Gosiériens souhaitant exercer une activité économique”, a déclaré le Maire. Soulignons le fait que cette mise à disposition est gratuite. Pour cette raison, une obligation fondamentale pèse sur les heureux attributaires : celle de toujours conserver ces espaces dans un état de propreté irréprochable.

Après avoir procédé à l’appel des attributaires, le Maire a lu l’intégralité de la convention. Il a insisté sur les points essentiels, tels que les horaires, les divers aménagements qui seront réalisés sur les carbets (les électriciens de la ville réaliseront des travaux visant à en assurer l’éclairage) et la question d’éventuels désistements des attributaires. A ce sujet, le Maire a rappelé que, le cas échéant, la ré-attribution relèverait de sa compétence exclusive. Dans un tel cas, il ne risquera pas de manquer de candidats : Solaire COCO a en effet souligné que l’importance du nombre de candidatures a rendu nécessaire de doubler le nombre de places offertes aux administrés désireux d’exercer une activité économique sous les carbets. Ce sont donc dix

Bon à savoir

Le COS du Gosier, au service du personnel municipal

Depuis un an maintenant, le personnel de la Ville du Gosier a relancé son Comité des Œuvres Sociales (COS). Equivalent d’un comité d’entreprise dans le secteur privé, le COS a pour mission de mener diverses actions en faveur du personnel, afin d’améliorer les conditions matérielles et morales d’existence des agents et de leur famille. Le COS peut servir diverses prestations et avantages ; il organise également des manifestations ayant vocation à réunir et rapprocher le personnel. La Ville du Gosier emploie 693 agents, dont 82% sont titulaires. Enfin, une grande majorité du personnel est profondément enracinée au Gosier.

Autant d’éléments qui devraient conduire les acteurs économiques de la Ville à considérer le COS comme un partenaire potentiellement important. Ce dernier, regroupant majoritairement des Gosiériens, entend en effet privilégier pour ses diverses actions (culturelles, de loisir ou encore sociales) le recours à des prestataires de la Ville. A ce titre, le COS prendra contact avec ces derniers dans le but de conclure des partenariats assurant des offres préférentielles au personnel municipal.

Présidente du COS : Francette DESIREE (05 90 84 86 72)

L'éca du Gosier

Puces



Vidé Gozié Aw : toujours plus de succès !

Le marché aux puces du Gosier, **Vidé Gozié Aw**, qui se tient tous les derniers dimanches du mois dispose d'une notoriété de plus en plus forte, à en juger par l'affluence qui, depuis le début de l'année, a augmenté. "Les gens commencent à connaître le marché aux puces et se passent le mot. C'est certes petit, mais il y a de bonnes affaires à réaliser", ont indiqué Mmes JACQUES, brocanteuses habituées de l'événement.

Originaire de Goyave, Kathly MICHAUX participait pour la première fois et proposait des vêtements, des jeux vidéos et des livres. Surprise par le succès rencontré par son stand, elle raconte : "Ça a été très vite ! J'ai pas eu le temps de lever la tête tellement j'ai eu de monde. J'ai vidé mes fonds de grenier et tout a été vendu entre un et trois euros".

Vidé Gozié Aw plaît et attire visiteurs et exposants en raison notamment de la diversité des produits proposés : sur les étals se côtoient boissons, pâtisseries, tartes, plantes, objets de brocantes, chaussures, vêtements, journaux, etc. Bref, le marché aux puces du Gosier est une véritable caverne d'Ali Baba... Ainsi, les visiteurs peuvent-ils déguster un authentique jambon italien avant d'avoir un aperçu des us et coutumes du Togo, grâce au stand tenu par Rissalatou AOUFOH, qui propose "du beurre de karité, ainsi que du savon du Togo. Je vends de plus beaucoup d'artisanat, des vêtements et des produits comme le sirop de colas".

Ce foisonnement humain et cette grande variété de produits proposés ont ravi Nathalie BOURGEOIS-DELACAZE, originaire du Gosier, et habituée du marché : "Je dois dire que c'est une très bonne initiative, tout un chacun y trouve son compte, et moi la première !". Beaucoup, en effet, y trouvent leur bonheur, comme cet usager du marché qui a pu dénicher un service à thé en laiton qu'il offrira à sa mère.

Car au Vidé Gozié Aw, on chine, on se rencontre, échange et surtout, on négocie, on marchandise ! Montres à 10 €, orchidées à 20 €, finalement cédées à 10 €... Les exposants ne se sont pas avares et le marché est toujours animé.



Vidé Gozié Aw, de plus en plus fréquenté

Si vous venez au marché, vous verrez Nadia CELINI, Adjointe au Maire, arpenter le site de long en large, toujours prête à dégainer son micro pour interroger les nombreux exposants et visiteurs, mais aussi pour signaler les bonnes affaires...

Un groupe de touristes toulousains n'a d'ailleurs pas tari d'éloge sur le marché aux puces de la ville aux pélicans, avouant qu'il surpassait en qualité et convivialité ce qui se faisait chez eux.

La satisfaction est telle "qu'il n'y a pas moins de cinq exposants qui ont demandé s'ils pouvaient, à l'avenir, rester plus longtemps. C'est une question à étudier, du reste", a conclu Nadia CELINI.

Vie Associative et Culturelle

Solidarité

Flè a mango solidaire avec Haïti

Suite au tremblement de terre subi par Haïti, en janvier 2010, de nombreuses associations gosiériennes organisaient des collectes en faveur d'Haïti. L'ASC **Madiana**, par exemple, a collecté des dons destinés aux bébés (couches, biberons, couvertures, eau, lait en poudre). Le club des Aînés a quant à lui recueilli des produits alimentaires et d'hygiène.



Mickaël MONTOUT, Rose-Aimée SARABUS, Oveder JEAN-JOSEPH

L'association **Flè a mango** organisait le 23 janvier 2010 au Parc Paysager du Calvaire, avec les associations haïtiennes de Guadeloupe, une grande collecte de produits alimentaires et d'hygiène pour Haïti. Le CCAS du Gosier, représenté par sa Vice-Présidente, Rose-Aimée SARABUS, était bien entendu

partenaire de l'opération. En effet, le travail du CCAS a été déterminant dans la réponse apportée par la Ville et les citoyens au drame haïtien. En lien avec le Comité Technique Opérationnel, le CCAS a eu en charge la collecte et l'acheminement des produits aux entrepôts de Jarry.

La collecte a mobilisé bon nombre de Gosiériens, dont Françoise ISMAEL, donatrice : "Vu l'ampleur de la catastrophe, il faut être solidaires : nous sommes avant tout caribéens ! Si la même chose nous était arrivée, nous aurions aussi voulu de l'aide".



Françoise ISMAEL, généreuse donatrice

Les dons très diversifiés et importants ont été récoltés par les membres des différentes associations impliquées.



La solidarité caribéenne commence ici !

Citons ainsi le **Groupe Haïti Solidarité Echanges** (dont l'objectif est d'encadrer les jeunes haïtiens dans la Caraïbe), **Haïti Vaillante**, **Tèt Kolé** et le **CORECA**. Oveder JEAN-JOSEPH, Président du **Groupe Haïti Solidarité Echanges**, et

Rigard ODILON, Vice-Président, ont sollicité l'association **Flè a mango** pour qu'elle les aide à mener la collecte, initialement prévue pour les seules Gonaïves et Léogane – mais dont la distribution aura finalement été élargie.

Mickaël MONTOUT, salarié de **Flè a mango**, a indiqué qu'il s'agissait d' "accompagner la jeune association dans son projet et non de faire pour elle. Ça a été un partage d'expérience. Je les ai aidés pour la logistique. Nos jeunes ont été impliqués sur ce projet ; ils ont distribué des tracts dans les quartiers. Associer ce public désocialisé à ce genre de manifestation est une façon de les valoriser tout en les faisant se sentir concernés".

Micheline LOMBARD, présidente de **Flè a mango** rappelle quant à elle la volonté de "mettre les associations haïtiennes en avant". S'occupant de l'accompagnement social des jeunes en difficulté, son association a par ailleurs le projet, sur le plus long terme, "de mener un chantier de reconstruction en Haïti", toujours dans l'objectif d'assurer l'insertion des jeunes. "L'humanitaire les conscientise et surtout, leur donne un projet de vie".



Les bénévoles...

Formation

Les aînés à la pointe de l'informatique !

Le Club des Aînés du Gosier a organisé, du 16 novembre 2009 au 8 février 2010, une formation d'initiation à l'informatique. Destinée à ses adhérents, ce dispositif a bénéficié d'une subvention du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS).

car j'avais quelques notions à renforcer par de la pratique. S'il n'y avait pas de dynamisme, de convivialité, de sérieux et de rigueur, je ne serais pas restée ! Mais j'aime beaucoup l'ambiance et ce cours m'a permis de diversifier mes rencontres".

Le constat est tout aussi positif pour la formatrice : "Ça a été très agréable, les participants ont été très attentifs. Ils ont su aussi se montrer patients quand il le fallait, car il y a une individualisation très forte. Chacun s'est fixé ses objectifs : certains ont appris à rédiger des lettres types, d'autres à réaliser un budget. Comme nous ne sommes pas dans un cadre professionnel, il n'y avait pas de stress".

S'ils ne sont pas stressés, les retraités n'en sont pas moins actifs : ainsi Clément BORDELAIS, très impliqué dans la vie associative (il est entre autres secrétaire du Club des Aînés), a profité de cette formation "passionnante" pour apprendre à créer certains documents nécessaires à son activité associative. Une occasion idéale "pour se tenir éveillé, continuer à apprendre, ce qui est très important quand on vieillit".

Léon JACQUES, Trésorier du Club des Aînés, présente la démarche : "Il s'agit d'une initiation à l'informatique qui a concerné 16 adhérents du Club. L'objectif : permettre aux aînés de se connecter avec les plus jeunes".

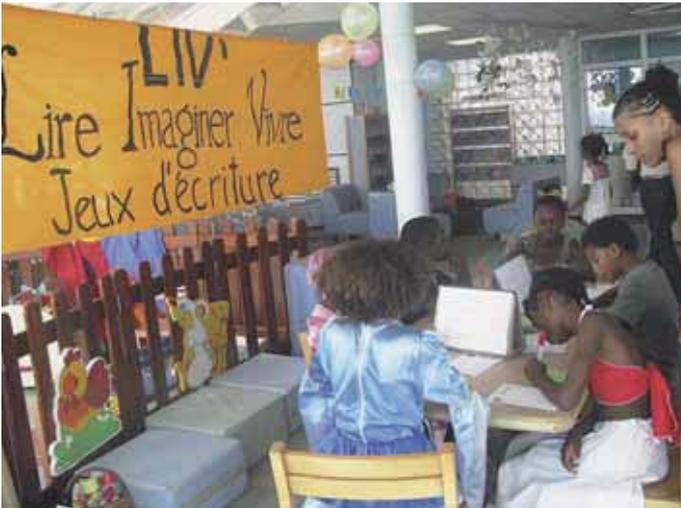
En effet, confirme la formatrice, Catherine DREVILLON, "c'est un domaine où les grands-parents ont beaucoup à apprendre de leurs petits-enfants, qui manipulent souvent très bien l'informatique". Partager avec ses enfants et petits-enfants, telle était la motivation de Clémentine BERTHELOT : "Je ne connaissais pas l'informatique, et cette formation a été un grand plaisir pour moi. Maintenant, je vais même prendre internet chez moi pour communiquer avec mes enfants qui habitent en Métropole".

Le bilan est positif pour l'ensemble des participants, dont Faustina CLERENGE, membre de l'association Espoir de vivre : "Je viens au cours

Vie Associative et Culturelle

Culture

Vavalamo, ou le carnavalecture



Ambiance studieuse...

Dans une ambiance de vidé, **Vavalamo**, qui se déroulait le 13 février 2010 à la médiathèque Raoul Georges NICOLO, a bravé les chutes de cendres de Montserrat.

Sur place, les nombreux enfants et leurs parents étaient accueillis par Murielle MONTOUT, de la médiathèque, ainsi que par Laure et Joss CUIRASSIER, de l'**association LIV** (Lire, Imaginer, Vivre), à l'origine de la manifestation.

Pour s'inscrire, les enfants ont signé un engagement par prélèvement de leur empreinte digitale, en vertu duquel ils s'obligeaient à faire toutes les "**macaqueries**" qui leurs seraient demandées. Leur objectif : naviguer entre les différents ateliers (écriture, lecture, maquillage, théâtre, **jesspom**...) pour gagner de quoi habiller le **bwabwadesmots**.

L'association familiale LIV, basée à Sainte-Anne, a pour volonté de faire de la lecture et de l'écriture un jeu. "*Nous voulons redonner le plaisir d'écrire et de lire. Interactivité, plaisir, ludisme, sont les maîtres mots de notre démarche*", explique Joss CUIRASSIER.

Sylvana ARTIS, de la bibliothèque de Pointe-à-Pitre, et Patricia NAVET de la médiathèque Caraïbe, proposaient aux enfants un atelier de lecture à voix haute. "*Leur présence est la preuve que le réseau amical de la médiathèque fonctionne. C'est aussi l'illustration de la réussite du travail en réseau*" selon Marie-Chantal FRANCILLETTE, Directrice des affaires culturelles de la Ville du Gosier.

Une fois passés par trois ateliers, les enfants se sont vus décerner un ruban, qu'ils ont accroché à sa majesté Vaval. Ce dernier, confectionné par l'association LIV à partir d'éléments de récupération, siégeait à l'entrée de la médiathèque.



Atelier maquillage



Les enfants, très attentifs



Parents et enfants réfléchissent ensemble

Vie Associative et Culturelle

Carnaval

Les petits carnavaliers ont mis le feu au Bourg !



Mercredi 10 février, la section animation de la Caisse des écoles a organisé le carnaval des enfants des Accueils de Loisirs (CLSH).

Le boulodrome de la Datcha, point de départ du défilé regroupait tous les groupes de petits carnavaliers. Chaque école représentée était menée par un référent et plusieurs "ambianceurs" - parents, animateurs et animatrices...

Les groupes à peaux du Gosier, *Restan la* et *Ti Kanno* ont fédéré leurs talents pour accompagner les enfants sur des airs de musiques traditionnelles.

L'Accueil de loisirs de l'école élémentaire de Mare-Gaillard, Klébert MOINET s'est illustré grâce au travail minutieux du décor mobile représentant *La kaz à tradition*. Les danseuses de l'école Germaine LANTIN ont fait une représentation sans faille et très remarquée d'un Kuduro endiablé sur une musique carnavalesque...

Malgré une chaleur étouffante, les petits carnavaliers n'ont pas eu de baisse de forme et l'ambiance et la joie ont régné sur tout le parcours - particulièrement chez les petits de l'école Turenne THENARD de Mare-Gaillard qui ont chanté en cœur jusqu'à l'arrivée "*Grand Bois ka pété yo !*"

Digne d'une belle parade de mardi gras, le défilé a reçu un accueil triomphal lors de l'arrivée à la Salle Maris Stella de Belle-Plaine où un goûter festif attendait les petits écoliers.

Morceaux choisis...



Vie Associative et Culturelle

Poésie

Le temps des poètes, avec l'ASCODELA

La 12^e édition de la manifestation **Le temps des poètes**, organisée par l'ASCODELA, avait lieu le 26 mars 2010 à la Médiathèque Raoul Georges NICOLO. Cette année, le thème était celui de la **Couleur femme** ; toutes les femmes étaient invitées à écrire un poème dans la langue de leur choix, sur un thème libre. Le public a répondu présent, sans doute alléché par le plateau de choix proposé par l'association pour l'occasion : Max JEANNE, Henri MAURINIER, Gény COINTRE et Lynn' UDINO.



Max JEANNE et Lynn' UDINO complices



Le public conquis...

Cette chanteuse lyrique, très éclectique, a pu mettre en avant ses dispositions pour la poésie par la présentation de son recueil de poèmes. Avec Max JEANNE, elle aura constitué un superbe duo, savant dosage de poésie et de musique lyrique.

La soirée, animée par la dynamique Constance BRUGUET se voulait interactive : les personnes présentes au sein du public ont pu, elles aussi, déclamer de nombreux poèmes. **Métisse**, récité par une métisse d'indienne et de noir, était un véritable hymne à la Guadeloupe.

"L'un des objectifs de l'ASCODELA est de rappeler que la Caraïbe est multilingue, notamment anglophone et espagnole. L'association veut promouvoir cette réalité caribéenne, aussi la langue ne saurait-elle être une barrière" ont indiqué Constance et Francine de l'ASCODELA. Voilà pourquoi naturellement, anglais, créole et papiamentu ont eu droit de cité. Max REINETTE a lu avec maestria le fameux "I have a dream" de Martin Luther King. Madame le Consul de la Dominique a quant à elle déclamé un superbe poème en papiamentu, parlé à Curaçao - sa terre natale. Sans parler de Karen MARK qui, déclamant avec intensité - et en anglais "La honte de parler kréyol", a déclenché les applaudissements nourris du public.

Les invités d'honneur n'ont pas été en reste, Henri MAURINIER, Gény COINTRE et Max JEANNE, y allant de leurs déclamations. Ce dernier a déclamé avec force un poème consacré à sa ville, Gosier. Richard Sainsily, autre Gosiérien, a récité "La tè", poème dédié à la terre, à la nécessité de la préserver, évoquant également les dérives qu'engendre sa possession.

Une soirée magique, en somme, où les mots nous emportaient sur les chemins de l'imaginaire et de l'émotion.

Vie Associative et Culturelle

Santé

Slam Ka à Choisy

La Clinique de Choisy est entrée au palmarès 2010 du Figaro des meilleures cliniques et hôpitaux (le Figaro daté du 26 mars 2010). Placée au 37^e rang national et au 1^{er} rang des DOM des meilleures cliniques de moins de cent lits, la Clinique n'a pas fini de surprendre, pour le plus grand bien de ses patients.

Ainsi, depuis un an, déjà, elle créait, sous l'impulsion des thérapeutes de l'unité de rééducation fonctionnelle, un atelier de gwoka / percussion. "Très instructif", selon le Directeur Sébastien TOURNEBIZE, "cet atelier a permis aux patients de s'exprimer. Ceux-ci étaient très contents et émus. Ce projet d'équipe est un en fait un véritable outil de thérapie".



Le slam ka a ses fidèles



Grand Corps Malade, invité surprise

Ayant appris la venue de l'artiste slameur Grand Corps Malade, les soignants ont décidé de passer à un atelier Slam Ka. "S'exprimer en public, raconter son vécu devant les autres fait beaucoup progresser les patients". Accepter le handicap est en effet le préalable nécessaire à la guérison. Ce travail en commun a en outre permis de créer un véritable esprit d'équipe entre les patients et leurs thérapeutes. "Quelques soignants se sont même pris au jeu de la création artistique pour exprimer leur ressenti et témoigner leur admiration vis-à-vis de leurs patients" indique Corinne ROLLAND,

psychologue clinicienne. Pour guérir, ceux-ci doivent en effet faire preuve d'un courage et d'une combattivité redoublés.



Séance d'écriture...

Pour aider les patients volontaires dans leur travail d'écriture, la Clinique a fait appel aux slameurs guadeloupéens **Da Kadwan** et **Julio**. Les patients ont pu déclamer devant Grand Corps Malade, auteur de l'émouvant "6^e sens", qui évoque ce "monde parallèle" du handicap "(...) où les gens te regardent avec gêne ou avec compassion, (...) où être autonome devient un objectif irréal". L'artiste a également pu découvrir l'exposition de tableaux peints par les patients, dont l'objectif était

justement d'illustrer "ce 6^e sens qui apparaît, (...) simplement l'envie de vivre".

L'après-midi fut particulièrement riche en émotions : tous, patients, soignants et public, ont partagé un moment intense et bouleversant. Extraits.



La musique, un outil de guérison



Déclamer en public, un grand pas

"Un sac vide ne reste pas debout,
Ce qu'il faut,
c'est le remplir
de famille,
D'espoir et de
certitudes..."

Philippe

"Le rire est à partager
Et surtout, il est un remède face à cette maladie.
Qu'est-ce qu'être malade à la naissance,
Durant son enfance et même pendant son adolescence ?"

Yann

"J'ai découvert que la patience
Est une vertu, une qualité,
Ça peut aider le corps à supporter une maladie...
Et l'esprit aide le corps à supporter avec philosophie".

Hermann

Motonautisme



La Karujet 2010 au Gosier



Crédit photo : © Simax Communication

Pour la 13^e année consécutive, la **Karujet** a pris ses quartiers en Guadeloupe, du 24 au 28 mars 2010.

La première manche partait le 25 mars de la plage de la Datcha, pour le plus grand plaisir du public nombreux.

Deux innovations principales auront marqué cette édition : le classement au temps et l'utilisation d'un système GPS. Ce dernier a permis de suivre en temps réel les pilotes, leur progression... et leurs pannes !

Comme souvent, l'épreuve du Gosier, l'une des plus difficiles à remporter, a désigné celui qui, au terme des quatre jours d'épreuves, a finalement remporté la compétition.

Longue de 150 kilomètres, la première étape de la Karujet consiste en 2 allers-retours Gosier / Terre-de-Haut.



Crédit photo : © Simax Communication - Thierry Honnorat

Sport



Crédit photo : © Simax Communication



Crédit photo : © Simax Communication

Le podium de l'étape :

- 1^{er}** Jean-Bruno PASTORELLO
- 2^e** Marc FORBIN
- 3^e** Jean-Christophe PRAYAS

Les trois premiers se sont vus remettre des distinctions par la Ville du Gosier, représentée par Mmes Renetta CONSTANT, Marie-Antoinette LOLLIA et Félicienne GANTOIS.



Jean-Bruno PASTORELLO et Félicienne GANTOIS

Toutes les photos sont à retrouver sur le site < www.villedugosier.fr >

Sport



Sélection du Gosier



Village Academy de Houston



Sélection de la Martinique



Sélection de la Guadeloupe



Sélection de la Guyane



Olympique de Marseille

Pour Laurent SILVESTRE, entraîneur de la sélection de la Guadeloupe, *“le Tournoi a été une vraie réussite, tant par la présence de nombreux spectateurs tout au long de la compétition, que par la bonne présence des guadeloupéens”*, doublement représentés. La venue de l'Olympique de Marseille a permis aux joueurs antillo-guyanais de se confronter à un football de haut niveau, une intensité et un rythme de jeu quasi professionnels, auxquels ils ne sont pas habitués.

D'un bon niveau d'ensemble, le Tournoi a été remporté par l'Olympique de Marseille face à la Guadeloupe (2 buts à 1). *“La sélection de Guadeloupe a fait une très bonne deuxième mi-temps, prenant parfois l'ascendant sur l'OM et en ne*

s'inclinant que de justesse” analyse Laurent SILVESTRE. Il faut dire que l'équipe était moralement très soutenue par son public et par le son du Gwo ka, ce qui les a galvanisés.

Pour Eric THIERRY, coach de l'équipe Marseillaise, *“c'est une formidable expérience, dans la mesure où les garçons sont plus jeunes – ils ont 17 ans. Venir se confronter ici à un autre style de jeu c'est très enrichissant. Nous avons eu la chance de pouvoir gagner, de faire un bon tournoi. Au-delà de ça, nous avons voulu donner une image positive. J'espère que le comportement des garçons a plu à la Guadeloupe, parce que pour nous, ça a été un réel plaisir de venir ici et de passer un séjour chez vous”*.

Sport



L'OM n'est pas venu les mains vides

CLASSEMENT DU TOURNOI

- 1- Olympique de Marseille
- 2- Sélection de Guadeloupe
- 3- Sélection de la Martinique
- 4- Sélection de la Guyane
- 5- Sélection du Gosier
- 6- Village Academy de Houston

RECOMPENSES

Meilleure attaque : **Guyane**

Equipe la plus fair-play : **Village Academy de Houston**

Meilleur buteur : **Dimitri SAINT CLAIR** de la Guyane

Meilleur gardien : **Yohan SIVault** de la Martinique

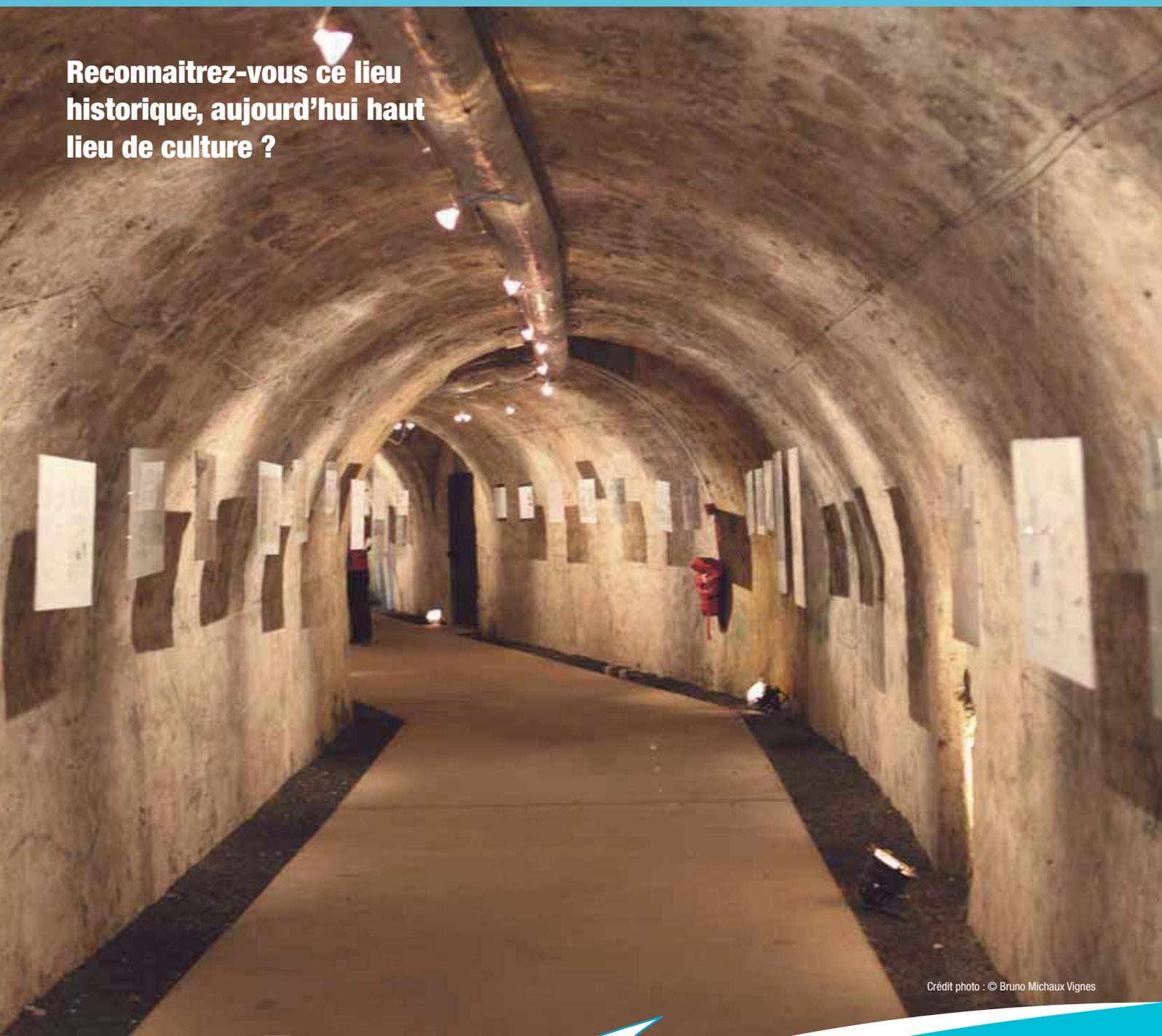
Meilleur joueur : **Yohan AGOSTA** de l'Olympique de Marseille



L'OM, grand gagnant du tournoi...

Est-tu vu ?

Reconnaitrez-vous ce lieu historique, aujourd'hui haut lieu de culture ?



Crédit photo : © Bruno Michaux Vignes

La ville du Gosier sur
facebook
Découvrir

Rejoignez les 1 955 fans
de "Ici le Gosier"



Gran Gouzié

est une publication de la Ville du Gosier.

Directeur de publication : Jean-Pierre DUPONT

Rédacteur en chef : Christian MÉRIFIELD

Comité de rédaction : Christian MÉRIFIELD, Service communication,
Gérald SILVESTRE

Secrétaire de rédaction : Lea PIERRE-JUSTIN

Crédits photographiques : Philippe VIRAPIN - Ville du Gosier - Simax Communication -
Félix KERHEL - Bruno MICHAUX VIGNES

Tirage : 13 500 exemplaires - **Impression** : Caraïbes Impression

Il était une fois le Gosier...

En attendant la Karujet



Marc FORBIN et Renetta CONSTANT

Jean-Christophe PRAYAS et Marie-Antoinette LOLLIA



Francis MADIER, de son nom d'artiste N KINGUE qui exposait au fort Fleur d'Épée



"Inspirations Afrique Caraïbes"...



...et les esprits caribéens et africains



Une œuvre portant sur la femme...



... parés pour l'opération "Pâques à la plage"

Julien BONDOT et les agents du service Environnement...